

MAG CHENÔVE

AVEC VOUS



DOSSIER ÉDUCATION
**être un enfant
à Chenôve**

INFORMATIONS MUNICIPALES



SEPTEMBRE - OCTOBRE - NOVEMBRE 2016

ville-chenove.fr

Cher Michel,

Cher Mimi,

Difficile...

Difficile d'exprimer en quelques mots et en quelques minutes l'immense tristesse que nous ressentons tous, ici rassemblés aux cotés des membres de ta famille, nous tes nombreux amis, tes proches, tes collègues, tes camarades, au moment de te dire un dernier au revoir...

Difficile de transcrire la teneur des nombreux messages échangés depuis dimanche, après la diffusion de la terrible nouvelle : stupeur, chagrin, consternation, affliction, colère même, de te voir partir si vite et si brutalement après le combat que tu as mené courageusement contre la maladie pendant plusieurs mois.

Difficile de se dire qu'il y a un peu plus d'un mois, tu avais tenu à ce que nous nous retrouvions autour de toi pour fêter ton retour de l'hôpital après la lourde opération que tu avais subie pour tenter d'éradiquer le mal qui te rongeaient et que tu pensais vaincu. C'était le 10 juin dernier.

Difficile de te revoir, il y a 10 jours, à ton domicile de la rue Jules Ferry auprès de Mauricette, d'une amie de la Mutualité et d'un couple de tes voisins, fatigué mais confiant, affaibli mais combattif, en se donnant rendez-vous dès après mes vacances pour un moment sympathique d'échanges et d'amitié, autour d'un petit café ou d'un apéritif.

Tout a été si vite !

Tu vas nous manquer, Michel. Tu nous manques déjà !

Tu manques déjà à Mauricette, ton épouse, à tes enfants et à tes petits enfants, à ta famille, que tu aimais profondément et dont tu nous parlais régulièrement. Ils étaient tes premiers repères, ton havre, ton refuge. Je tiens, au nom du conseil municipal et des élus de toutes sensibilités, à vous redire toute notre amitié et tout notre soutien en cette circonstance douloureuse.

Tu manques déjà à la rue Jules Ferry et au quartier où tu avais élu domicile il y a quelques années avec ton épouse pour y vivre ta retraite. Chacune et chacun de tes voisins avaient vite fait connaissance avec toi, l'homme convivial, ouvert à l'autre, à la discussion, au partage. En proximité et en totale confiance, ils ne manquaient pas de te faire part de leurs préoccupations ou de leur questions que tu te faisais un point d'honneur à répercuter dans les services municipaux afin qu'une réponse soit vite apportée.

Tu manques déjà à tes amis mutualistes, à Michel Martin « ton président » (comme tu aimais à l'appeler), à cette grande et belle institution de la Mutualité pour laquelle tu as tant donné et à laquelle tu es resté fidèle toute ta vie. Il aurait été d'ailleurs impensable pour toi d'être hospitalisé ailleurs que dans un établissement mutualiste pour y être soigné.

Tu manques déjà aux vocalistes en liberté, chorale où ta voix de basse était venue renforcer les prestations toujours appréciées, et où tu avais trouvé un nouveau moyen d'exprimer ta créativité et ton goût pour la musique.

Tu manques déjà à tes camarades de la section du parti socialiste de Chenôve dont tu étais devenu l'une des figures et l'une des voix marquantes. Son secrétaire de section peut en attester : tes interventions puissantes, parfois iconoclastes, toujours justes et sincères, animaient nos débats. Jamais tu n'as refusé de prendre part à la réflexion collective en y apportant ta contribution et quand tu pouvais exprimer une opinion différente, tu le faisais sans hésiter, avec la verve et la force de tes convictions d'homme de gauche, d'homme du peuple, fier de ses idées et de ses racines, celles du progrès social, de l'empathie et de la générosité, de la lutte contre toutes les discriminations et toutes les inégalités, celles de la gauche d'avant, cette gauche qui n'avait pas peur d'elle-même, bref, la gauche qu'on aime ! Tu manques déjà à Didier, à Véronique et à Djenna, avec lesquels tu sillonnais les rues du quartier Bazin - Curel pour les distributions de tracts ou de documents de campagne que tu n'aurais manquées pour rien au monde tant tu considérais que c'était le premier devoir d'un militant d'y participer.

Tu manques déjà au conseil municipal de Chenôve où tu siégeais depuis mars 2008, d'abord comme conseiller, administrateur du CCAS, puis comme conseiller délégué à la santé et aux personnes âgées. Tu t'es immédiatement investi dans tes fonctions, avec le même engagement et le même enthousiasme ! Tu ne supportais pas l'idée que l'accès aux soins soit une source de ségrégation sociale et que ce secteur d'activité essentiel pour l'ensemble de la population, de toute condition et de tout âge, soit soumis à la seule marchandisation. Derrière le conseiller municipal veillait toujours le fervent mutualiste !

Les aînés, que tu retrouvais avec plaisir le vendredi matin pour le petit déjeuner hebdomadaire organisé par la Ville, que tu accompagnais dans leurs sorties et leurs activités, venus nombreux cet après-midi pour t'honorer et te remercier, peuvent en témoigner. Et tu ne manquais pas d'idées nouvelles, de projets que nous aurons à cœur de reprendre, notamment ta volonté de voir un « village bleu » s'ériger à Chenôve, dans le futur quartier des « Vergers du Sud », dont tu nous as fait visiter quelques exemples il y a seulement quelques jours de cela. Nul doute que nous suivrons ta volonté et que nous aurons à cœur de mener cette réalisation à bien.

Oui Michel, tu nous manques déjà. Et puis, ce qui nous manquera le plus, au-delà de tout de ce qui vient d'être évoqué, forcément trop vite et trop lapidairement, c'est toi, tout simplement. Ton sourire enjôleur, ton rire franc et jovial, ton plaisir à poursuivre les réunions et à refaire le monde à quelques uns devant un (ou deux) whiskies, ton allure toujours jeune avec ton perfecto noir, ta présence, ton amitié et ton affection.

Oui, Michel, à tous, tu nous manques déjà.

Oui Michel, tu vas nous manquer cruellement...





15 oct - Cèdre, concert de MHD : 37 millions de vues sur le net ...

©Arnooo



7 juillet - Grand Dijon : inauguration de l'Entrepôt, espace associatif



5 oct - Semaine Bleue : école de hip hop Résid'Danse - compagnie Figure2Style



9 sept - Saison#3 : 1^{er} concert au Cèdre avec La Grande Sophie



17 oct - Région Bourgogne-Franche comté : rencontre sur l'économie solidaire au Cèdre

SOMMAIRE

En mémoire de Michel Fourgeux

Éditorial du maire

6 > 12

La 30^e Fête de la Pressée

Conjuguer l'humain à l'urbain

La participation citoyenne en actes

Chenôve se souvient...

13 > 17

DOSSIER : Être enfant à Chenôve

L'ÉDUCATION EN CHIFFRES

L'ÉDUCATION PAR ...

RETOUR D'ENQUÊTE

18 > 25

Vers les Points d'Apport Volontaire

La vie citoyenne

Pour la solidarité

Le Cèdre s'affiche

40 ans du centre nautique

26 > 27

Tribunes de libre expression

28 > 32

Comité de jumelage

Bibliothèque

AGENDAS

Manifestations culturelles, sportives, commémoratives

Permanences des élus et visites de quartiers

MAG-CHENÔVE AVEC VOUS

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

2, place Pierre Meunier - B.P. 130 - 21303 Chenôve Cedex

Tél. : 03 80 51 55 00 • Fax : 03 80 51 55 01

mag@ville-chenove.fr • www.ville-chenove.fr

Directeur de la publication : Thierry Falconnet • Direction éditoriale :

Justine Lagrange • Direction artistique : Geneviève Darosey • Rédaction :

Emilie Billot, Jean-Marc Bordet, Justine Lagrange • Crédits photos :

Arnooo, Pierrick Finelle, Jonas Jacquard, Ville de Chenôve • Impression :

Mercure - 6, rue Joseph Jacquard - 21300 Chenôve • Distribution : Adrexo

• Dépôt légal à parution • Tirage : 7 500 exemplaires



CHENÔVE S'INSCRIT DANS SES CHOIX

Madame, Monsieur,

Dès la rentrée scolaire, tous les enfants de Chenôve ont pu découvrir un nouvel équipement numérique installé durant l'été dans chacune des classes de nos établissements scolaires. Notre volonté d'inscrire résolument l'Ecole de notre ville dans la modernité et de lutter contre la fracture numérique se traduit aujourd'hui concrètement. Ni plus ni moins que la mise en œuvre d'une politique qui s'engage, qui œuvre pour que les orientations retenues soient effectives, qui s'inscrit dans ses choix et qui les assume.

A Chenôve, nous faisons le choix de l'Education. Au quotidien, notre action pour l'enfance et pour la jeunesse ne se contente pas de fournir les bâtiments et le matériel nécessaires à la scolarité des enfants. Aux côtés de l'Education nationale et de nos partenaires, en lien permanent avec les usagers, nous agissons pour donner à chaque enfant les mêmes chances de réussir à l'Ecole et de s'épanouir dans sa vie dans un projet éducatif dit « global » : dans les structures de la petite enfance, durant les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, pendant les vacances, dans les structures culturelles et sportives de la ville, par des activités nombreuses, diversifiées et épanouissantes. Les NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) à Chenôve, encadrées par des animateurs formés et qualifiés, gratuites pour toutes les familles, sont aujourd'hui montrées en exemple.

Notre choix est aussi celui de la solidarité. Une solidarité active, attentive aux besoins des plus fragiles et à leur écoute. Une solidarité de proximité pour prévenir l'isolement et lutter contre le repli sur soi grâce aux actions de la municipalité, du Centre Communal d'Action Sociale et au dynamisme associatif. Agir en ce sens reste notre priorité. Alors que le Front National, dans les villes qu'il dirige, expulse le Secours Populaire de ses locaux et le prive de subventions, nous renforçons nos relations et signons une convention de partenariat avec cette association afin que des familles durement touchées par le chômage et en proie à de profondes difficultés sociales puissent être accompagnées et découvrir l'offre culturelle proposée par la Ville.

Le choix de l'innovation urbaine également avec le lancement de notre futur nouveau quartier baptisé les « Vergers du sud » qui prendra place sur l'ancien site DIVIA, et la concrétisation du projet de ZAC Centre-ville lors de la pose de la première pierre de la résidence « Cour Margot » le 12 octobre dernier, avec la volonté constante de conjuguer l'Humain à l'Urbain.

Le choix de la culture pour tous, toujours, en tant que facteur d'émancipation et clé de voute de la cohésion sociale, pour mieux s'ouvrir au monde, pour mieux comprendre son Histoire, pour mieux se rassembler, pour faire société. Le samedi 15 octobre, plus d'un millier de jeunes de Chenôve et d'ailleurs ont investi le Cèdre pour assister au concert de MHD, révélation de l'année 2016, rappeur de 21 ans passé maître de l'afro-trap. Premier concert de cette nature et de cette ampleur à Chenôve, en collaboration avec la Vapeur, pour un jeune talent de la scène française et internationale.

Enfin, le choix du partenariat et de la métropole. Chenôve prend aujourd'hui sa place dans un contexte plus large, celui de la métropole du Grand Dijon qui est en train de se construire, dans un mouvement historique vers plus d'intégration, de mutualisation, de coopération, au bénéfice des communes et non dans une concurrence entre territoires. Notre position, c'est d'être résolument dans ce que sera Chenôve demain, dans une métropole en plein mouvement et en pleine expansion. Il ne s'agit pas de se fondre dans un ensemble homogénéisant en gommant la richesse de notre ville, mais de valoriser notre spécificité dans un ensemble plus grand, de mettre notre ville et ses atouts encore plus en valeur, Chenôve en grand. Nous faisons ici le choix de la dynamique.

Chenôve s'inscrit dans ses choix, le choix de l'action, le choix du mouvement, le choix du progrès, et non celui de l'inertie et de l'immobilisme qui ne ferait que pénaliser notre ville.

Thierry FALCONNET

Maire de Chenôve

Vice-président de la Communauté urbaine du Grand Dijon

Les pressoirs des ducs de Bourgogne



Au XIII^e siècle, les ducs de Bourgogne établirent leur domaine viticole à Chenôve avec 50 ha de bonnes vignes et une imposante cuverie dotée de deux pressoirs monumentaux qui fonctionneront sans interruption... jusqu'en 1926 !

Des pressoirs à contrepoids mobile, autrefois très répandus, il ne subsiste plus, in situ, que ceux de Chenôve, comptant parmi les pièces les plus remarquables. Chefs-d'œuvre de l'architecture industrielle médiévale, ils témoignent de la puissance économique des ducs Valois, attachés à asseoir leur domination et leur prestige à travers leur production viticole. Ainsi, Chenôve, petit village prospère au cœur du domaine ducal, livrait en abondance un vin de qualité, apprécié par tous les grands que comptait l'Europe.

Leur technique ingénieuse repose sur un système de levier avec pierre suspendue, aisé à manœuvrer, et assurant une pression démultipliée. Cette pierre, à Chenôve surnommée « La Margot » en souvenir de Marguerite, duchesse de Bourgogne et reine de France, qui, selon la légende, se plaisait en la galante compagnie des vignerons.

Aujourd'hui, ils sont reconnus lieu emblématique des Climats du vignoble de Bourgogne - Patrimoine mondial de l'UNESCO.



Belle et longue vie à la Fête de la Pressée !

Les 23, 24 et 25 septembre derniers, les rues du Vieux-Bourg se sont habillées aux couleurs d'antan à l'occasion de la trentième édition de la Fête de la Pressée grâce au dynamisme et à l'investissement des bénévoles de l'association « Les Amis de la Pressée » ! Stands gastronomiques, artisanat et animations médiévales, jeux et ateliers pour enfants, danses folkloriques animent chaque année notre ville et nous permettent de redécouvrir son fabuleux patrimoine autour des

Pressoirs des ducs de Bourgogne, les plus grands et les plus anciens de la Région avec ceux du Clos de Vougeot. Vous avez été très nombreux à venir admirer les Pressoirs en action, à déguster le « bourru » et à participer à cette grande fête populaire. L'époque médiévale comme si vous y étiez, avec cette année, en guise de cadeau d'anniversaire, la dégustation de la gargantuesque tarte bombi suivie d'une retraite aux flambeaux qui a ravi les petits comme les grands !

La 30^{ème} édition

A l'instar de Roland Carraz lors du 10^e anniversaire de la Pressée, le Maire et son équipe municipale ont souhaité renouer avec la tradition du partage de la tarte Bombi, offerte par la Maison Roger et son dirigeant Michel Zanetta, à l'occasion de la 30^e édition de la Fête de la Pressée.

En amont de la dégustation de cette tarte géante de 3m², comme chaque année lors de la dernière Pressée, plusieurs personnalités sont intronisées par la municipalité « Grands Commensaux d'honneur ». Créé il y a cinq ans, ce titre honorifique rend hommage aux valeurs de convivialité, de partage, de bien vivre et de savoir-faire et reconnaît l'attachement des commensaux à la défense du patrimoine. Cette année, le

maire et son équipe municipale ont souhaité attribuer ce titre à messieurs Jean Esmonin, maire honoraire, Peter Kern, maire de Limburgerhof, et François Rebsamen, maire de Dijon, Président de la communauté urbaine, représenté par Pierre Pribetich, 1^{er} Vice-Président, tous mis à l'honneur à cette occasion.







POUR INFO

DES AIDES POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT

Pour vos travaux d'économie d'énergie, il existe des aides du Grand Dijon, de l'Anah et de l'État. Renseignez-vous !

Si vous êtes propriétaire de votre résidence principale construite avant 2001 et que vous avez un projet de travaux pour améliorer la performance énergétique et le confort de votre logement (isolation, ventilation, changement de fenêtres, nouvelle chaudière, remplacement des équipements sanitaires...), des aides financières existent. SOLIHA Côte-d'Or - 03 80 60 83 15 contact.cotedor@solih.fr www.solih.fr

CONFÉRENCES

- > **Balades thermiques** par l' Espace INFO→ENERGIE : 17 novembre à 18h30 à Marsannay Sur inscription 03 80 59 12 80
- > **Financer son projet de rénovation énergétique performante en copropriété**, conférence régionale, 30 novembre (13h30 / 17h45) à Quetigny. Sur inscription 03 80 59 12 80
- > Les **clés de réussite** d'une rénovation énergétique de qualité dans l'habitat : présentation d'expériences, conférence tout public à Latitude21, 24 novembre à 18h30. Sur inscription 03 80 50 37 47

Renseignements www.grand-dijon.fr

Un cœur de ville qui conjugue l'URBAIN à l'HUMAIN

La pose de la 1ère pierre de la résidence « Cour Margot » et l'inauguration de la nouvelle rue « Maney et Jacques PERIGNON » constituent deux étapes importantes de la construction du cœur de ville de Chenôve. Une manière de conjuguer l'urbain et l'humain pour le Chenôve de demain.

Situé à équidistance du vieux bourg et du quartier du Mail, ce futur centre-ville commence à prendre forme. La desserte de Chenôve par le tramway (en décembre 2012), l'inauguration du Cèdre (en septembre 2014) et, aujourd'hui, la pose de la 1ère pierre de la résidence « Cour Margot » dotent ce cœur de ville d'une offre de transports, de services et de logements qui viennent renforcer l'attractivité de Chenôve. Depuis 2011, la SPLAAD (Société Publique Locale d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise) qui a la charge de l'aménagement de ce cœur de ville, dans le cadre du Programme National de Renouvellement Urbain, a réalisé sur ce secteur

d'importants travaux de réseaux, de voiries et d'aménagements d'espaces publics en préparation de ce futur centre-ville de Chenôve. Parallèlement, la sortie de terre de la résidence « Cour Margot » du promoteur SCCV Les Pressoirs représente une étape supplémentaire dans la concrétisation de ce projet. A terme, ce programme immobilier offrira 44 logements d'habitations (du T2 au T4), un pôle médical (médecins généralistes et spécialistes, paramédical) ainsi qu'un rez-de-chaussée commercial destiné à accueillir les commerçants du centre commercial Saint-Exupéry qui souhaitent transférer leurs commerces et de nouvelles enseignes.



Actuellement situé dans le centre commercial Saint Exupéry, le salon de coiffure de Carole et Georges sera l'un des futurs commerces situés en rez-de-chaussée de la résidence « Cour Margot ».

Ce salon de coiffure mixte H/F a fêté ses 40 ans en septembre. Carole et Georges Russo, passionnés par leur métier, proposent un service sur mesure allant jusqu'à assurer le transport de leur client les moins mobiles. 03 80 52 55 56



« Conjuguer l'Humain et l'Urbain est, pour nous, fondamental. Toutes les opérations que nous conduisons visent à améliorer votre qualité de vie en prenant en compte vos besoins, notamment en vous associant aux décisions et aux projets qui vous concernent. »

Bernard BUIGUES, adjoint au maire délégué à la politique de la ville, à la cohésion sociale et aux personnes âgées.



Juste après avoir posé la 1ère pierre de la Cour Margot, Thierry Falconnet dévoilait la plaque de rue en hommage au couple Pérignon, avec, dans les bras, leur arrière-petite-fille qui figure en couverture de ce magazine.

Maney et Jacques Pérignon, Deux vies AU SERVICE DES AUTRES

L'aménagement de ce « cœur de ville » a ouvert une nouvelle voie de circulation, baptisée la rue Maney et Jacques Pérignon, afin d'honorer la mémoire de ce couple de Cheneveliers qui, ensemble, se sont constamment tournés vers les autres, au service des autres, dans le souci constant d'améliorer leur vie quotidienne sous toutes ses formes qu'il s'agisse d'aide aux plus démunis, des problèmes de logement, de formation, de scolarité, de santé ou de la condition des femmes.

« Les difficultés ne sont pas faites pour abattre, mais pour être abattues ». Cette maxime, Maney Pérignon n'a eu de cesse de la clamer et de la mettre en application avec son époux, Jacques, en appelant toujours et encore au réveil des consciences, au militantisme et à l'action pour plus de solidarité, de dignité, de tolérance.

Originaire de Montceau-les-Mines où il est né le 2 décembre 1920, Jacques Pérignon fut tour à tour ouvrier, magasinier, secrétaire administratif, fraiseur. A partir de 1957, il devint contrôleur de sécurité à la Caisse de Sécurité sociale de Dijon. Militant chrétien, il fut un syndicaliste actif au sein

Les difficultés ne sont pas faites pour abattre, mais pour être abattues

de la CGT puis de la CFDT et s'engagea vigoureusement dans la vie politique en tant que président du GAM (Groupement d'action municipale) à Chenôve et du PSU en Côte d'Or (il en fut le secrétaire fédéral).

Sa femme, Maney, née Marie-Louise Gauthier, déploya la même activité généreuse et engagée. Formée à l'école du scoutisme, femme de foi et d'action, elle ne cessa de concilier sa vie familiale avec sa vie professionnelle, sa vie politique et sa vie militante. Tour à tour clerc de notaire, employée de banque et secrétaire, elle fut aussi tout à la fois mère de sept enfants et présidente nationale des associations d'aide familiale

populaire, et fondatrice de l'association syndicale des familles (ASF) avec Jacques, son mari. Plusieurs fois candidate à des élections sous l'étiquette PSU puis « Gauche unie », elle ne connut jamais le bonheur d'être élue. Mais sa plus grande fierté fut, c'est elle qui le disait, le CPF, le centre promotionnel féminin de Chenôve, qu'elle dirigea jusqu'en 1982, et qui a permis à près de 1200 femmes de bénéficier de multiples formations.



L'Unité de Production Vidéo de la Ville de Chenôve a réalisé un film documentaire où Maney Pérignon évoque elle-même son parcours, ses opinions, ses actions, ses engagements.

« Maney Pérignon, l'itinéraire d'une rebelle » (51 minutes / 2009).

Dvd disponible en prêt à la Bibliothèque Municipale François Mitterrand et en vente à la Direction des Affaires Culturelles (le Cèdre).

Les Vergers du Sud votre futur quartier !

C'est sur le site où étaient anciennement installés les entrepôts de Divia, au sud de la ville, là où naguère de nombreux vergers prenaient place, que va naître le futur nouveau quartier de Chenôve baptisé « Les vergers du Sud ». A travers ce projet, la priorité est donnée à la qualité de vie des futurs habitants, avec une offre de logements diversifiée et accessible, le développement des modes de déplacement doux et un cadre de vie respectueux de l'environnement.

Un concours d'idées d'urbanisme est lancé depuis le 21 septembre 2016. Sur l'ensemble des offres qui seront proposées par les équipes candidates, trois d'entre elles seront retenues d'ici le mois de décembre. Vous pourrez les découvrir de différentes manières : réunion publique, exposition des trois projets retenus dans le hall du Cèdre et à la Maison du Projet où l'on pourra répondre à vos questions, site internet et prochain magazine municipal.

Nous vous donnons donc rendez-vous le :

MERCREDI 25 JANVIER À 19 H

au Cèdre pour découvrir la forme urbaine de ce futur quartier chenevelier. Vous pourrez donner votre avis sur chacun des trois projets sélectionnés. Ensemble, construisons le Chenôve de demain !

PHASE 1 - PRÉPARATION

➡ 21 septembre 2016

Lancement de la consultation

➡ mi-novembre 2016

Date de réception des offres

➡ fin novembre 2016

Analyse des offres retenues : choix de 3 projets

PHASE 2 - CONSULTATION

➡ mercredi 25 janvier 2017

Réunion publique - lancement de l'exposition

➡ du 26 janvier au 26 février 2017

Exposition publique des 3 projets retenus dans le Hall du Cèdre et à la Maison du Projet

PHASE 3 - CLOTURE du CONCOURS d'IDÉES

➡ fin février 2017

PHASE 4 - CONCERTATION

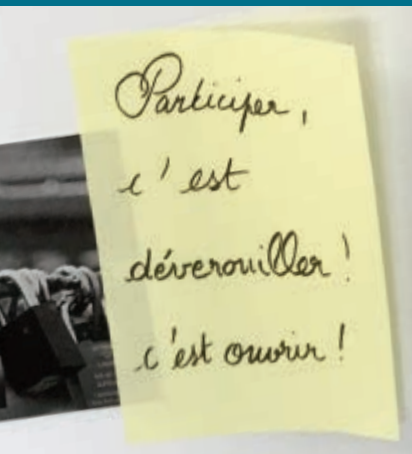
➡ à partir de mars 2017

Co-élaboration du projet avec les habitants

EN SAVOIR PLUS

Maison du projet ■ 03 80 51 56 10
lesvergersdusud@ville-chenove.fr

La participation citoyenne en actes

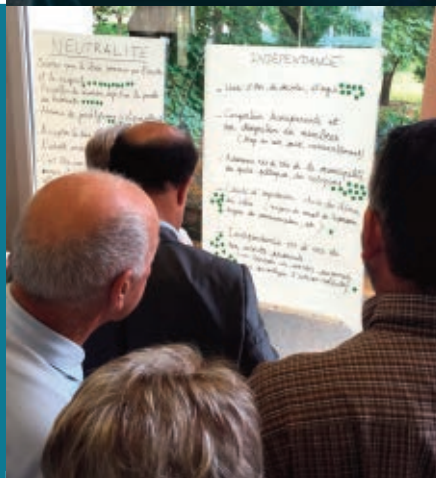


Habitants, associations, acteurs économiques, citoyens de tous les quartiers s'expriment sur les sujets qui leur tiennent à cœur et s'investissent dans les projets de leur commune.



Un conseil citoyen reconnu

Le 26 juillet, l'Etat reconnaît officiellement la création du Conseil Citoyen de Chenôve et son portage par la MJC. Le Conseil Citoyen, tel qu'il a été élaboré par le Maire et son équipe, respecte le cadre de référence fixé par l'Etat avec le respect de ses trois critères principaux de fonctionnement : son indépendance, l'existence d'un collège « habitants » tirés au sort et d'un collège « associations et acteurs locaux » et la représentation du conseil à toutes les instances de pilotage du contrat de ville. A Chenôve, la parité Hommes/Femmes est aussi strictement respectée.



Les conseils citoyen et participatifs s'organisent

Le 2 juillet, au Tremplin, une première journée de rencontre rassemble l'ensemble des membres des instances participatives. Les habitants et acteurs locaux ainsi que les élus présents ont pu réfléchir aux principes qui guident le bon fonctionnement de ces instances : le bien commun, l'indépendance, la liberté et l'action. Différents ateliers étaient organisés, et chacun a pu s'exprimer.

Question posée aux membres des instances participatives lors de la rencontre du 2 juillet :

« Participer, pour moi, c'est... »



« Participer, c'est ne plus être un simple spectateur »



Le café Pirouette, un nouveau lieu pour échanger

Samedi 19 novembre, l'association Pirouette cacahuète ouvre au Mail un lieu convivial. Avec le soutien de la ville, ce café associatif propose des ateliers parents-enfants et pour les adultes afin de partir à la découverte de solutions pratiques, utiles et économiques pour améliorer son quotidien.

03 80 45 92 23

www.pirouette-cacahuete.net



Les jeunes du CCJ

(conseil consultatif de la jeunesse) **reprennent du service !** Ces derniers mois, ils n'ont pas « chômé » – création de leur nouveau logo, organisation d'une soirée concert au Cèdre en juillet, il faudra désormais compter sur leur participation et leur enthousiasme pour faire bouger les choses !

« Participer, c'est proposer des choses tout en étant à l'écoute des autres ! »



La consultation des habitants se poursuit

- Enquête sur les activités du centre social le Tremplin : en juin, les habitants de Chenôve ont été sollicités via un questionnaire pour donner leur avis.
- Enquête sur l'extrascolaire en cours. Comme pour l'enquête sur les activités périscolaires, vous serez informés des résultats de cette consultation.



« Participer, c'est apporter un peu de lumière sur les problèmes. »



Construire ensemble « les Vergers du Sud »

Un nouveau quartier va naître sur l'ancien site des entrepôts Divia à Chenôve.

Mercredi 25 janvier 2017 au Cèdre à 19h, venez découvrir les projets du concours d'idées retenus pour ce nouveau quartier. Nous vous consultons, vous posez vos questions et participez en donnant votre avis.

Lire page 9

« Participer, c'est réfléchir, responsabiliser, remplacer l'esprit de critique par l'esprit critique ! »



Les élus toujours à votre rencontre

Le 24 septembre dernier, les habitants des quartiers Ferry - Bazin - Ateliers avaient rendez-vous avec les élus pour la visite de leur quartier. L'occasion d'évoquer des problèmes du quotidien, de voisinage, de stationnement et tout ce qui leur tient à cœur pour l'amélioration de leur cadre de vie.

Prochaines visites et permanences pages 30-31



« Participer, c'est chacun avec ses compétences ! »



« Participer, c'est créer notre avenir »

CHENÔVE SE SOUVIENT..



CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET 2016

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2016

Centenaire de la Première Guerre mondiale

1916, année terrible. Verdun, ce nom à lui seul résume la violence et l'atrocité de la Première Guerre mondiale. De février à décembre, la bataille qui s'y déroula fit plus de 700 000 victimes. Le bilan fut pire encore dans la Somme, où plus d'un million de soldats français, anglais et allemands périrent entre les mois de juillet et novembre.

A sa mesure, Chenôve garde les cicatrices de ces massacres. Sur le monument aux morts de la ville, près de la moitié des noms inscrits dans la pierre appartient à des victimes de ces combats de 1916. Et c'est sans compter les survivants qui ont rapporté de l'enfer des blessures, des amputations, des maladies et des traumatismes irréparables. Leurs noms ne figurent pas sur le monument

2014-18
CHENÔVE SE SOUVIENT

aux morts. Nombre d'entre eux reposent, anonymes, au cimetière municipal. En mai dernier, la municipalité, avec le concours du Comité d'Entente des Anciens Combattants, a déjà rendu hommage à tous ces poilus de Chenôve : aux morts pour la patrie et à ceux qui vécurent la victoire mais qui restèrent à jamais marqués dans leur chair et dans leur âme.

Ce 11 novembre 2016 est l'occasion de raviver le souvenir de ces hommes et de la page d'histoire qu'ils ont traversée, les enseignements de la tragédie qu'ils ont vécue, le mes-

sage de paix qu'ils ont proclamé. Il s'agit bien sûr de rendre hommage aux victimes, mais aussi de mieux connaître, de comprendre, de réfléchir, d'échanger, de tirer les leçons... C'est tout le sens profond de la démarche mémorielle promue par la municipalité : le passé constitue une source essentielle de repères civiques communs et de mobilisation pour les valeurs de la République

Dans cet esprit, cette année, la traditionnelle commémoration du 11 novembre a pris une dimension particulière. La cérémonie proprement dite a été marquée par la volonté d'associer étroitement et concrètement les jeunes générations. En outre, cette cérémonie fut introduite et complétée par deux manifestations organisées la veille : une

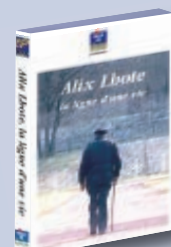
exposition sur Verdun intitulée « Le Bois des Caures et la Bataille de Verdun (21 février – 19 décembre 1916) » et réalisée par l'amicale des Diabes Bleus qui relate les faits de guerre du colonel Driant (Bois des Caures) et de Joffre (bataille de Verdun) ; la projection d'un film documentaire « L'héroïque cinématographe » construit sur les images d'archives de la guerre de 14/18 tournées par deux opérateurs, l'un français, l'autre allemand, suivie d'une rencontre-débat en partenariat avec la Maison des Sciences de l'Homme – Université de Bourgogne.

CÉRÉMONIE DU 10 SEPTEMBRE 2016

A Chenôve, le 10 septembre est une date importante et c'est toujours avec une vive émotion que les cheneveliers se réunissent pour commémorer ensemble l'anniversaire de la libération de Chenôve par les forces alliées les 10 et 11 septembre 1944. Il y a 72 ans, un dimanche, aux alentours de 17 heures, les véhicules du 5ème Régiment de Chasseurs d'Afrique de la 1ère armée entrent dans le bourg de Chenôve. A quelques centaines de mètres, les troupes allemandes stationnent encore dans le bas de Chenôve et font retraite dans la nuit. Le 11 septembre, toute la ville est libérée, les drapeaux tricolores fleurissent et nos trois couleurs ornent le clocher de l'Eglise Saint-Nazaire. Cette année, l'intense travail de mémoire, réalisé depuis de nombreuses années et dans des formats variés par l'Unité de Production Vidéo et du Patrimoine de la ville de Chenôve, a été salué lors de la remise d'une médaille d'honneur à son responsable, Jean-Marc Bordet, par les représentants de la Fédération Nationale des Déportés, Internés, résistants et patriotes, créée en 1945 afin de « témoigner, au nom des morts, pour veiller sur l'avenir de l'Homme et sur sa dignité ». Alors qu'au fil du temps disparaissent les derniers témoins, la mise en valeur de notre histoire commune est indispensable, la transmission est essentielle, et l'action de Chenôve a toujours été importante dans ce domaine grâce à la contribution de l'UP Vidéo et du Patrimoine à partir du socle partagé des valeurs citoyennes.



« 20 minutes d'enfer »
2004



Alix Lhote, la ligne d'une vie
2005



Au plus profond de la nuit
2010



Les flammes de la mémoire
2011



Sur les traces
de Marcel Suillerot
2012

ÉDUCATION être un enfant à Chenôve



Le 14 octobre, Madame la Rectrice visite avec le Maire et l'Adjointe au maire à l'Education, Joëlle Boileau, les établissements scolaires de la ville.

L'éducation est notre priorité absolue, elle est au cœur de notre projet pour la ville de Chenôve. Apprendre pour bien grandir, apprendre pour être autonome, apprendre pour développer son esprit critique, apprendre pour s'émanciper et se réaliser soi-même. Apprendre aussi à bien vivre ensemble grâce à la transmission du savoir, des valeurs communes et des règles essentielles de citoyenneté à travers les différents temps scolaires et périscolaires.

Favoriser le développement et l'épanouissement de chaque enfant de Chenôve, et promouvoir la réussite de tous dans le respect de l'autre, tels sont les objectifs de notre politique éducative. C'est la raison pour laquelle l'éducation à Chenôve se conjugue au pluriel - durant l'école, avant/après l'école et pendant les vacances scolaires - et s'articule autour de plusieurs domaines pour devenir un véritable « Projet Educatif Global » qui synthétise les objectifs et les moyens mis en œuvre en faveur des plus jeunes. Notre engagement pour l'éducation rejoint aussi celui pour la jeunesse, afin que l'égalité des chances ne soit pas seulement un idéal mais se traduisent concrètement en apportant des solutions au décrochage

Les meilleures conditions pour apprendre et pour apprendre à apprendre.

scolaire, en aidant à la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, en proposant toujours des activités périscolaires variées aussi bien culturelles, artistiques que sportives.

Depuis l'année dernière, apprendre sereinement est également au cœur de nos priorités. Apprendre sereinement à l'aide des nouveaux outils numériques dont les écoles de la ville ont été équipées avant la rentrée afin

d'inscrire les apprentissages dans leur temps. Apprendre sereinement également en renforçant le dispositif de sécurisation des écoles pour la tranquillité de tous. Rien de plus que d'offrir à tous les enfants de Chenôve, quels que soient leur quartier ou leur origine sociale, les meilleures conditions pour apprendre et pour apprendre à apprendre.

Ce dossier propose une vision d'ensemble des actions municipales en faveur de l'éducation. Dans le strict périmètre des compétences dévolues à la ville, le service de l'Education et l'ensemble des agents municipaux mobilisés contribuent au quotidien à la mise en œuvre du « Projet Educatif Global » à Chenôve, dans les structures de petite enfance, dans les écoles, et au sein des accueils péri et extra-scolaires.

Quiz

Les nouveaux équipements numériques ont-ils été installés dans toutes les classes ?

OUI. Dans un souci constant d'égalité, chaque classe a été équipée d'outils numériques, avec la mise en place d'un Tableau Blanc Interactif tactile (TBI) en école élémentaire, et d'un dispositif combinant vidéoprojecteur et ordinateur portable en maternelle. L'année prochaine, chaque école élémentaire se verra attribuer deux classes dites « mobiles » soit un équipement en tablettes numériques pour diversifier encore les outils pédagogiques et les usages du numérique dans le processus d'apprentissage.

Les NAP sont-elles gratuites dans toutes les villes ?

NON. Le temps périscolaire obligatoire qui découle de la réforme des rythmes scolaires n'est pas toujours gratuit en France. La gratuité des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) dépend d'un choix politique, celui du maire et de son équipe municipale.

A Chenôve, depuis la rentrée 2014, en plus d'être gratuites et accessibles à tous, les NAP permettent à plus de 900 enfants scolarisés de découvrir de multiples activités, et de continuer à apprendre autrement grâce à nos 90 intervenants et aux associations partenaires.



Vous trouverez des réponses à vos autres questions dans la plaquette qui a été remise en septembre à chaque élève. N'hésitez pas à vous adresser au service municipal de l'Education au **03 80 51 56 36** ou par email affairescolaires@ville-chenove.fr

L'ÉDUCATION EN CHIFFRES

6 écoles
maternelles

6 écoles
élémentaires

1639 élèves dont 723 élèves en maternelle & 916 élèves en élémentaire

2 nouveaux dispositifs d'accueil
des tout petits, de 2 à 3 ans,
ouverts en septembre et octobre à Jules Ferry et
Bourdenières venant s'ajouter à celui déjà
existant de l'école En-Saint-Jacques.

500 enfants
déjeunent chaque jour dans les
RESTAURANTS SCOLAIRES

3 classes ULIS pour la prise
en compte du handicap.
Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

900 écoliers participent aux 45 activités
différentes proposées dans le cadre des NAP

90 intervenants
encadrent les NAP

300 000 € sur deux ans sont
investis par la Ville dans le numérique

Les six groupes scolaires maternels et élémentaires de Chenôve ont été dotés d'équipements innovants, ordinateurs portables, tableaux blancs interactifs tactiles, vidéoprojecteurs. Les 1639 élèves de Chenôve ont pu, dès le 1^{er} jour de classe, se familiariser avec ces nouveaux outils installés dans leurs classes.

1 priorité : la SÉCURITÉ
Des actions concrètes mises en place dès
janvier 2016 seront renforcées en 2017
par la réalisation de travaux d'équipe-
ment, avec l'installation d'accès sécurisés
au sein de chacun des groupes scolaires.

1 recherche unique en France
EN PARTENARIAT
AVEC L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Chenôve devient un lieu d'expérimentation avec la conduite d'un projet de recherche inédit en France. Suite à l'équipement récent des établissements scolaires de la commune en outils numériques, un partenariat est conclu pour trois ans avec la Maison des Sciences de l'Homme sous la co-tutelle de l'Université de Bourgogne et du CNRS, afin de suivre les élèves de la ville dans leur apprentissage scolaire et de mesurer les effets de l'utilisation du numérique sur la réduction des inégalités de réussite.

4 Points école

Des agents municipaux assurent les sorties d'écoles aux abords des groupes scolaires Bourdenières, Gambetta, Grands Crus et Jules Ferry.



« La ville mobilise de nombreux moyens pour donner toutes ses chances à chaque enfant à travers la mise en œuvre d'un projet éducatif dit « global ». Elle s'investit aussi bien dans l'accueil des plus petits dans ses structures, s'engage dans la rénovation et l'équipement de ses 12 écoles, que propose des activités culturelles, artistiques et sportives à tous. »

Joëlle BOILEAU, adjointe au maire déléguée à l'éducation

Les communes ont en charge les écoles publiques, leur construction, leur entretien, leur équipement. Même si leur champ de compétences s'arrête aux écoles maternelles et élémentaires, la volonté du maire de Chenôve et de son équipe municipale, en créant une direction de l'éducation, est de travailler en transversalité avec l'ensemble des partenaires impliqués dans l'Education de nos enfants, qu'ils soient bébé, enfant, adolescent ou jeune adulte.

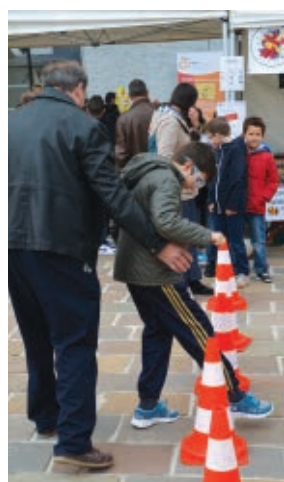
L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Exposition « ABC Laïcité » réalisée dans le cadre des NAP avec la Ligue de l'Enseignement - juin 2016
A partir du mot Le Cèdre, les enfants devaient proposer des mots en lien avec l'image qu'ils se font de la citoyenneté.



L'ÉDUCATION PAR L'ENVIRONNEMENT

Aux quatre coins de Chenôve, les initiatives pour sensibiliser les enfants à leur environnement se multiplient. L'association Pirouette Cacahuète, en partenariat avec la ville et les enseignants de Chenôve, met en place des ateliers de jardins pédagogiques et de coins nature dans les écoles et dans les quartiers.



L'ÉDUCATION AUX COMPORTEMENTS À RISQUE

Journée de sensibilisation routière-école, collège, lycée - mai 2016
La police municipale et l'équipe de médiation travaillent avec les établissements scolaires pour mettre en place des actions de prévention et de sensibilisation autour de comportements à risques (routier, consommation d'alcool, de stupéfiants..), ou de formation sur les gestes qui sauvent. Un des cycles de NAP sera consacré au danger que peut comporter Internet.



L'ÉDUCATION PAR LE GOÛT

Animation sur le temps de la pause méridienne - La tomate sous toutes ses formes et toutes ses couleurs - juin 2016
Pour éveiller la curiosité gustative des enfants, des

animations thématiques sont proposées tout au long de l'année en partenariat avec le prestataire de repas DESIE.

L'ÉDUCATION PAR L'ENTRAIDE

Réalisation en travail d'équipe d'une maquette « grandeur nature » d'un quartier de ville - mars à mai 2016.

La classe de 3^{ème} SEGPA du collège Le Chapitre a réalisé une maquette d'un quartier urbain. Ce projet a été présenté à la finale académique du concours Batissiel le 13 mai à Chalon sur Saône.



L'ÉDUCATION PAR L'IMAGE

L'eau, c'est la vie - film de l'UPE2A 2015/2016 du lycée Antoine - juillet 2016



L'ÉDUCATION PAR LE SPORT

Cross inter établissement - 17 avril 2016 avec la participation du collège Herriot ou Défi Distance - avril 2016
Chaque école de Chenôve s'affronte. Que les meilleurs gagnent, l'important restant de participer.

L'ÉDUCATION PAR LA CULTURE

L'orchestre à l'école se produit chaque année dans les jardins du Sénat à Paris - juin 2016.

L'orchestre à l'école réunit des enfants d'école primaire pendant 3 années (du CE2 au CM2) autour de l'apprentissage d'un instrument en pratique collective en classe enseigné comme une matière à part entière à raison d'1h30 par semaine.





ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Votre avis est important



En juin dernier, parents et enfants avez été sollicités pour répondre à un questionnaire sur les services périscolaires mis en place par la Ville de Chenôve. Vous avez été près de 40 % à nous répondre, c'est beaucoup et nous vous en remercions.

L'enquête a été menée en juin 2016 auprès des parents des 6 groupes scolaires de Chenôve : Bourdenières – En Saint Jacques – Gambetta – Grands Crus – Jules Ferry – Violettes. Les coordonnateurs étaient présents les lundis et jeudis, après les NAP, à partir de 17h15, pour aider les familles qui le souhaitent à renseigner ce questionnaire.

Sur 950 questionnaires distribués, 366 familles ont répondu, soit près de 40%.

Cette démarche de participation des habitants à la vie de la collectivité est importante pour avancer ensemble. Vos remarques nous aident à mieux comprendre quelles sont vos besoins et attentes.

Globalement, vous êtes satisfait à 80% des services proposés dans le cadre des activités périscolaires. L'analyse de ces questionnaires a permis de faire apparaître des points d'amélioration et de réflexion sur lesquels les équipes travaillent déjà comme

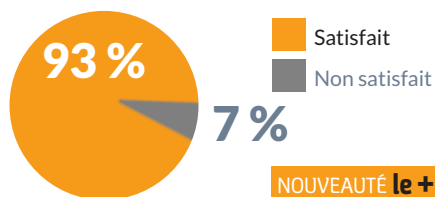
l'échange et l'information entre famille et équipe d'encadrement.

Nous avons regroupé par grandes thématiques les réponses aux questions qui vous étaient posées. Pour retrouver l'ensemble des résultats de ce questionnaire, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de la ville, rubrique éducation, à flasher le QRcode ou à les demander aux coordonnateurs de chaque groupe scolaire.

NAP: NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Elles ont été mises en place par la Ville il y a deux ans suite à la réforme des rythmes scolaires. Ces activités basées sur la découverte et la sensibilisation proposées aux élémentaires et maternelles se déroulent les lundis et jeudis de 15h45 à 17h15. Encadrées par du personnel municipal et associatif, expérimenté, ces activités ne sont pas facturées par la Ville de Chenôve. C'est un choix du maire et de son équipe municipale pour permettre à tous les enfants d'y avoir accès.

Vous êtes satisfait à 93% des NAP, de leur fréquence, des jours (lundi, jeudi), de la durée et de leur contenu. Pour les élémentaires, ces activités périscolaires s'insèrent bien dans l'emploi du temps de l'enfant. Le constat semble plus mitigé pour les maternelles qui cumulent de la fatigue au fil de la journée. D'autres communes expérimentent des temps de NAP plus courts, sur des fréquences plus répétées dans la semaine permettant à nos petits et tous petits d'avoir des journées plus allégées. Une réflexion est en cours et les équipes périscolaires vous tiendront au courant de l'évolution de ce dossier.



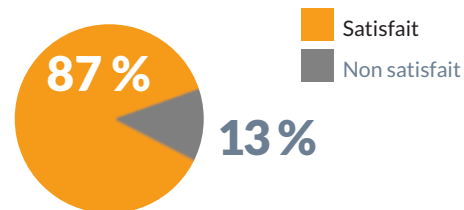
NOUVEAUTÉ le + des NAP

Afin de satisfaire la curiosité insatiable de nos chers bambins, le nombre de cycles d'atelier NAP a été augmenté, tout en restant gratuits : il est passé de 3 à 5. Un enfant aura potentiellement la possibilité de découvrir 5 activités contre 3 l'an passé. Les vœux émis sur le bulletin d'inscription pourront ainsi plus facilement être satisfaits sur l'année.

RESTAURATION SCOLAIRE

En moyenne, chaque jour, 500 enfants fréquentent les 5 restaurants scolaires de Chenôve. Le « Bien manger » à l'école, c'est possible. La municipalité en lien avec le prestataire de restauration Désie travaillent à proposer des menus équilibrés et des animations pour éveiller la curiosité gustative de nos petits convives.

Vous êtes satisfait à 87% de l'offre de restauration (horaire, menus, encadrement) proposée par la Ville de Chenôve. Les enfants disent venir avec plaisir partager le déjeuner.



NOUVEAUTÉ le + du contact

Pour faciliter les démarches, un numéro de téléphone unique et un mail ont été mis en place pour les inscriptions et les annulations au restaurant scolaire : **03 80 51 56 36** affairescolaires@ville-chenove.fr

En savoir plus

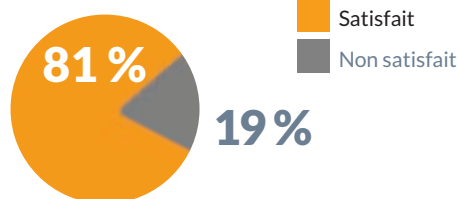
Dans un souci constant d'amélioration, une commission des menus constituée de l'élue en charge de l'Éducation, Joëlle Boileau, des représentants de parents d'élèves, d'employés municipaux et du prestataire en charge de la préparation des menus, DESIE, a en charge de travailler sur l'élaboration des menus. Vous pouvez saisir cette commission via les représentants de parents d'élèves.



Votre avis compte. Cette première enquête aura permis de mettre en place des nouvelles démarches. Elle sera suivie de d'autres étapes d'échanges et de concertation dans les mois à venir.

CENTRES D'ACCUEIL

La ville de Chenôve propose un service d'accueil périscolaire le matin à partir de 7 heures et le soir jusqu'à 18h30 dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de la commune. A 81%, vous dites être satisfait des amplitudes horaires proposées et des activités. Trait d'union entre la famille et l'école, ces centres d'accueil sont conçus comme des lieux de détente, de loisirs, de repos individuel ou en groupe dans l'attente de la journée scolaire ou du retour en famille.



GARDERIE

Depuis la mise en place des NAP, la municipalité a fait le choix de proposer un service de garderie les mardis, mercredis et vendredis. Ce service est non facturé par la Ville. Ces temps de garde permettent de garantir aux parents qui travaillent la prise en charge en continu de leurs enfants.

NOUVEAUTÉ le + du choix

L'inscription obligatoire aux trois temps n'est plus obligatoire. Vous pouvez désormais inscrire vos enfants de façon séparée pour le mercredi et ensuite mardi/vendredi.

L'ÉCHANGE AVEC LES FAMILLES LA COMMUNICATION

A 55% vous dites ne pas avoir connaissance des activités et animations proposées dans le cadre de la restauration scolaire. Vous êtes 38% à dire ne pas connaître l'équipe d'encadrement des NAP.

Des réunions d'information à destination des parents sur les activités périscolaires ont été mises en place l'an dernier dans chaque groupe scolaire. Compte-tenu du manque de fréquentation, la municipalité réfléchit à mettre en place d'autres modes de communication.

Le lien famille/service éducation est à renforcer. Des coordonnateurs présents au quotidien sur le terrain dans chaque groupe scolaire ont été mis en place depuis plus d'un an pour vous accompagner dans vos démarches. A chaque période de NAP, un livret expliquant les activités et leur encadrement est remis aux parents.

NOUVEAUTÉ le + de la relation famille

La photo et le contact de chaque coordonnateur est affiché dans chaque groupe scolaire. N'hésitez pas à les contacter. Ils sont là pour répondre à vos questions et vous venir en aide dans vos démarches.

NOUVEAUTÉ le + de l'information

Une nouvelle plaquette d'information a été distribuée en début d'année. A chaque phase d'inscription ou réinscription scolaire, cette plaquette sera réactualisée et transmise aux familles.

Les coordonnateurs des 6 groupes scolaires :



Bachir ADDOU
Coordonnateur
Grands Crus
06 68 48 57 58



Morgane ANTONIN
Coordonnatrice
En Saint Jacques
06 65 11 65 92



Antony DUBUISSON
Coordonnateur
Bourdenières
06 68 51 09 88



Djamila EL ABBOUNI
Coordonnatrice
Jules Ferry
06 27 32 36 44



Fatima HADDAD
Coordonnatrice
Gambetta
06 68 49 91 90



Aurélie PANARD
Coordonnatrice
Violettes
06 66 95 56 17

En savoir plus

Le site internet de la ville www.ville-chenove.fr propose une rubrique « ENFANCE / SCOLARITÉ » où vous pouvez retrouver notamment les menus. Une réunion d'information est organisée une fois par an au printemps pour vous permettre d'obtenir toutes les informations utiles. Pour faciliter toutes les démarches et informations liées à la vie de votre enfant, un « portail famille » sera mis en place prochainement. Il s'agira d'un site internet dédié vous permettant de gérer les inscriptions aux activités périscolaires, de payer en ligne, d'accéder aux menus et aux actualités de la vie des écoles.



LA COLLECTE DE VERRE

Du porte à porte aux bulles à verres

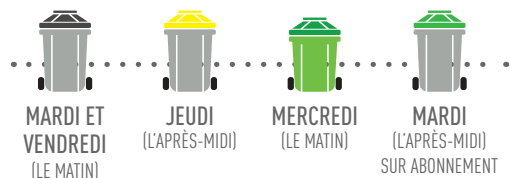
Dans le précédent magazine municipal, nous vous informions des nouvelles dispositions de la collecte du verre à Chenôve. Depuis le 1^{er} août, cette collecte est réalisée à partir de points d'apport volontaire. Trois mois après sa mise en place, **36 %** des emplacements initiaux ont été modifiés suite aux remarques des habitants formulées lors de la réunion de concertation du 28 juin dernier et des visites et permanences de quartier.

36 Points d'Apport Volontaire respectant les préconisations d'**1** PAV pour **400** habitants

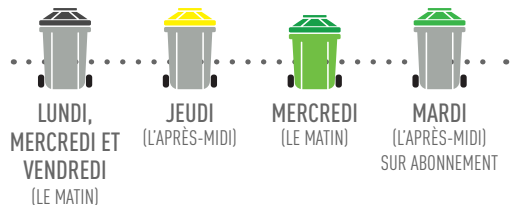
PAV = Point d'Apport Volontaire aussi appelé Bulle à verre ou Cloche à verre



CHENÔVE (HORS QUARTIER DU MAIL)



QUARTIER DU MAIL (RENOUVELLEMENT URBAIN)



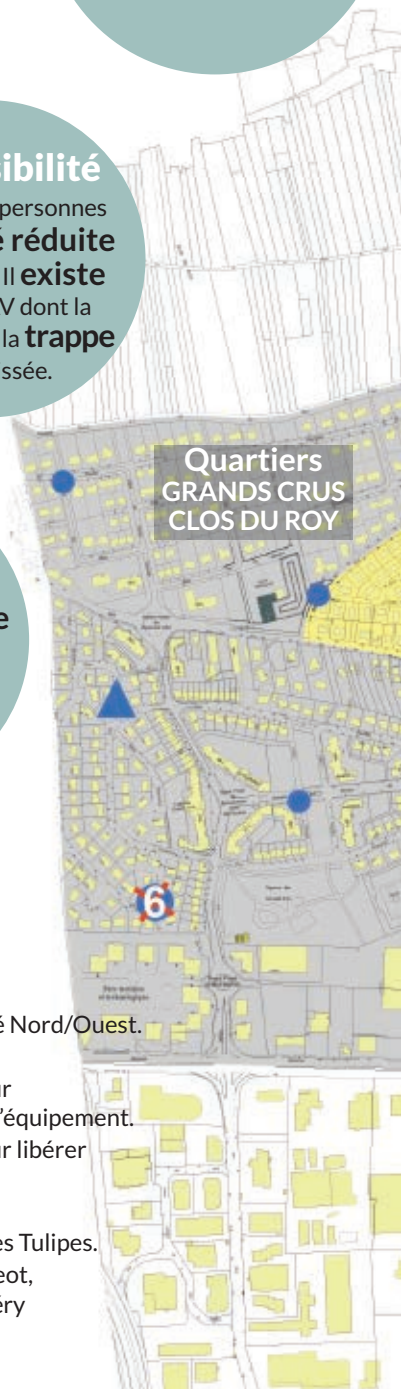
RUES LIMITOPHES NON COMPRISÉS DANS LE SECTEUR DU MAIL
Boulevard des Valendons (numéros pairs) - Boulevard Édouard Branly - Boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny - Rue Alfred Chagnenet - Rue de Marsannay - Rue Jean Druet - Rue Maxime Guillot - Rue Roger Salengro

Les PAV sont collectés en journée, à partir de 8h et en fonction du taux de remplissage

L'accessibilité des PAV aux personnes à mobilité réduite est à l'étude. Il existe certains PAV dont la hauteur de la trappe est abaissée.

Le coût de cet équipement pour la ville est de **0 €**
La collecte des déchets est gérée au niveau du Grand Dijon

13 PAV sur **36** ont été déplacés suite aux remarques et suggestions d'habitants



INVENTAIRE en date du 26 octobre 2016

MODIFICATIONS D'IMPLANTATIONS

- 1 PAV n°2 Rue Alexandre Dumas déplacé de 100 m sur le côté Est (commune de Dijon).
- 2 PAV n°4 Montée du Chapitre déplacé de 50 m côté Nord/Ouest.
- 3 PAV n°9 15 rue Herriot déplacé de 50 m côté est.
- 4 PAV n°13 21 boulevard Bazin déplacé de 30 m pour améliorer le confort de stationnement au droit de l'équipement.
- 5 PAV n°14 34 boulevard Bazin déplacé de 10 m pour libérer la vision du panneau de libre expression.
- 6 PAV n°23 42 rue Messidor supprimé.
- 7 PAV n°31 10 rue des Roses déplacé vers le 7 rue des Tulipes.
- 8 PAV n°30 non implanté initialement 2 rue R. Bougeot, implanté sur le secteur sud de la rue A. de St-Exupéry (entrée impasse 2 à 8 Gambetta).
- 9 PAV n°24 rue des Frères Montgolfier Déplacement de 30 m sur le secteur Est de la rue.

NOUVELLES IMPLANTATIONS

- PAV n°35 Secteur nord/ouest de la rue des Pétignys.
- PAV n°36 Parking Place Pierre Meunier (secteur sud/est).

EQUIPEMENT MODIFIÉ

- PAV n°16 Mise en place d'un PAV adapté pour les personnes à mobilité réduite, 16 Boulevard Bazin.

ETUDE RESTANTE EN COURS

Devenir du PAV n°22 rue Fructidor : concertation réunion du 26 octobre 2016.



« L'évolution du service de collecte permet d'être plus efficace et de réduire encore notre empreinte sur l'environnement. En collaboration avec le Grand Dijon, vos demandes ont toutes été prises en compte dans le sens de l'intérêt général, dans le respect aussi des critères de sécurité et d'accessibilité. »

Jean-Jacques BERNARD, conseiller municipal délégué au développement durable et au plateau de Chenôve

49 courriers individualisés envoyés en réponse à des questions d'habitants
16 entretiens avec des habitants en mairie ou sur site



**Quartiers FLEURS / GIRAUD
 FONTAINE DU MAIL
 KENNEDY
 MAIL / GAMBETTA**

**Quartiers VIEUX BOURG
 CHENEVARY
 HERRIOT
 CENTRE VILLE**

1 réunion de concertation et d'informations sur le dispositif en juin
400 participants

1 réunion avec des riverains pour étudier des emplacements de PAV

**Quartiers STADE / FERRY
 BAZIN
 ATELIERS**

4 PAV mobiles sont à la disposition des organisateurs d'événements sportifs, culturels...

Un doute ? Une question ?
www.trionsnosdechets-dijon.fr
0 800 12 12 11
 service & appel gratuit

1500 € d'amende pour dépôt sauvage de déchets sur la voie publique

- PAV projeté
- ✘ PAV déplacé
- ✘ PAV supprimé
- ▲ PAV nouvelle implantation
- ▲ PAV modifié
- ▲ PAV étude en cours

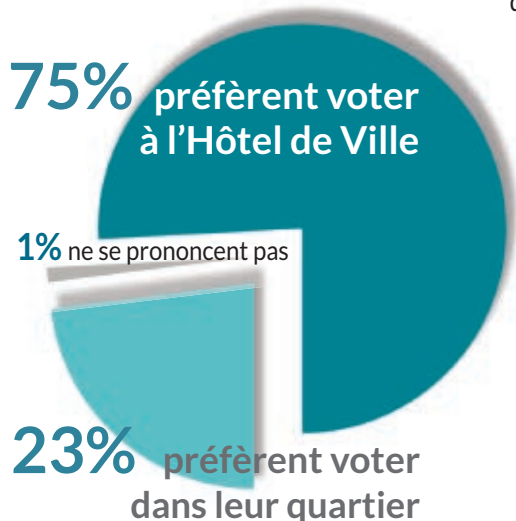


Résultat de la consultation sur la localisation des bureaux de vote



En juin dernier, une large consultation a été menée auprès des habitants de Chenôve. Elle avait pour objectif de recueillir leur avis sur leur futur lieu de vote. Jusqu'aux dernières élections,

tous les habitants en âge de voter et inscrits sur les listes électorales venaient exercer leur droit civique à l'Hôtel de Ville. Pour les prochaines échéances électorales, la question était posée de savoir si les citoyens de Chenôve ne préféreraient pas voter dans leur quartier au plus près de chez eux. Après une importante mobilisation sur cette question, il apparaît qu'une large majorité des répondants 75% souhaitent continuer à voter à l'Hôtel de Ville, au sein de leur mairie. Le maire et l'équipe municipale s'étant engagés à respecter le choix des citoyens, **les prochaines élections, Présidentielles le 23 avril et le 7 mai 2017 et Législatives les 11 et 18 juin 2017, auront donc lieu à l'Hôtel de Ville de Chenôve, salle des fêtes.**



« Nous vous avons consulté, vous avez exprimé votre avis sur la localisation à venir des bureaux de vote et nous avons respecté votre choix. Continuons de construire ensemble la modernisation de notre administration communale »

Dominique MICHEL, 1^{er} adjoint au maire délégué à l'administration communale, aux projets d'investissement et au contrat de ville



Un nouvel élu au conseil municipal

Lors du conseil municipal du 26 septembre dernier, Saïd Fouad a été installé en tant que conseiller municipal délégué à la jeunesse et à l'insertion. Conseiller municipal de 2001 à 2008, âgé de 41 ans, Saïd Fouad a grandi à Chenôve, fréquenté l'école En Saint-Jacques et le collège Le Chapitre avant de rejoindre le lycée Hippolyte-Fontaine de Dijon. Il a été membre du C.I.J. (Conseil d'Initiatives



à la jeunesse), avant de commencer une carrière professionnelle comme animateur à la M.J.C. et d'intégrer ensuite l'UDMJC (Union départementale des MJC de Côte d'Or) pour animer le circuit de cinéma itinérant avant d'en prendre la responsabilité. Saïd Fouad est également impliqué dans la vie associative locale à travers les activités du Club de Rugby de Chenôve.

La délégation aux personnes âgées est désormais prise en charge par Bernard Buigues, Adjoint au Maire à la Politique de la Ville, à la Cohésion Sociale et aux Personnes Âgées. Le nouveau trombinoscope de votre équipe municipale vous sera transmis dans le prochain magazine municipal.

Voter en 2017

Pour pouvoir voter, vous devez vous inscrire sur la liste électorale

au plus tard le 31 décembre

Cette démarche se fait soit :

- au service Vie Citoyenne : permanence exceptionnelle samedi 31 décembre de 9h à 12h
- par téléservice via le site : www.service-public.fr
- en ligne via le lien sur le site Internet de la Ville de Chenôve



CARTE ÉLECTORALE

Chaque électeur recevra une nouvelle carte électorale en mars 2017.

FRANÇAIS ÉTABLI HORS DE FRANCE

Lorsqu'il quitte l'étranger, sa radiation du registre des Français établis hors de France n'entraîne pas automatiquement sa radiation de la liste électorale consulaire. Il doit impérativement faire une démarche en ce sens auprès du ministère des affaires étrangères en téléchargeant le formulaire cerfa n° 14040*02. Il peut également, demander sa radiation des listes électorales consulaires à l'occasion d'une demande d'inscription en France.

PASSEPORTS

Depuis le 1^{er} juillet 2016, il est possible de remplir une pré-demande de passeport en ligne sur le site : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Pre-demande-passeport-biométrique> ou le lien depuis le site www.ville-chenove.fr.

NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE +++

Vos démarches encore simplifiées pour les demandes d'acte d'état civil, le recensement citoyen (militaire) et l'inscription / le changement d'adresse sur les listes électorales par téléservice via le site www.service-public.fr ou via le lien sur le site de la Ville de Chenôve.

MISE A DISPOSITION D'UNE CABINE PHOTOMATON

Désormais, vous pouvez réaliser vos photos d'identité conformes aux normes avec la cabine photomaton récemment installée au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Cette cabine vous permettra également de procéder en ligne au renouvellement de votre permis de conduire.

Service vie citoyenne ■ Hôtel de Ville
2 place Pierre Meunier - 21300 Chenôve
■ 03 80 51 55 00 ■ etatcivil@mairie-chenove.fr

Le CCAS de Chenôve

UNE NOUVELLE IDENTITÉ

A Chenôve, la solidarité n'est pas un vain mot. Par culture, par engagement, Chenôve est une ville solidaire.

En 1978, elle crée l'ancêtre du R.M.I, le Minimum Social Garanti, puis en 1989, innove encore avec le R.M.E, Revenu Minimum Etudiant, dispositif exporté depuis dans de nombreuses autres villes.

Le Centre Communal d'Action Sociale, établissement public administratif indépendant, est l'animateur de l'action générale de prévention, de développement social et de la politique d'action sociale locale, celle conduite pour les Cheneveliers. Elle a sous sa responsabilité l'accompagnement social, le service des personnes âgées et le centre social Le Tremplin.

Aujourd'hui l'action engagée par le CCAS repose sur un principe « d'action sociale pour tous » favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle et les liens entre les habitants. Pour conduire à bien ses missions, le CCAS a désormais sa propre identité visuelle avec son propre logo, différent de celui de la Ville de Chenôve.



CCAS Chenôve ■ 2 place Pierre Meunier ■ 03 80 51 56 11

ccas@ville-chenove.fr

L'égalité des chances avec le RME

REVENU MINIMUM ETUDIANT

Ce dispositif unique mis en place par Roland Carraz en 1989 a permis à Chenôve d'être ville pionnière en matière d'innovation sociale. Ce Revenu Minimum Etudiant permet d'accompagner financièrement les étudiants dans la poursuite de leurs études supérieures. Symbole de l'égalité des chances et du droit à la connaissance pour tous, il est plus que jamais un dispositif d'actualité encore aujourd'hui.

Le RME s'adresse aux jeunes de Chenôve inscrits dans l'enseignement supérieur. Pour y avoir droit, ils doivent remplir les conditions suivantes :

- être titulaire du baccalauréat
- avoir moins de 27 ans
- résider à Chenôve depuis plus de 3 ans

En savoir plus : CCAS Chenôve

Dès 16 ans, pensez à vous faire recenser !

Le recensement citoyen (militaire) est obligatoire pour les filles et garçons dans les 3 mois qui suivent le 16e anniversaire. L'attestation de recensement est demandée pour toute inscription à un examen d'Etat (CAP, BEP, BAC...).

Renseignement et inscription : www.service-public.fr



« L'action sociale pour tous les cheneveliers, c'est lutter au quotidien contre l'exclusion, réduire les inégalités, garantir les droits et faciliter l'accès aux droits, au travers de différentes activités d'aide et d'accompagnement développées par le Centre Communal d'Action Sociale de notre ville. »



Saliha M'PIAYI, adjointe au maire déléguée à la solidarité et à l'action sociale

Chenôve partenaire du DON DE SANG

Dans un contexte où le besoin de recruter de nouveaux donneurs s'intensifie pour répondre de manière adaptée aux besoins de tous les malades, la Ville de Chenôve affiche son soutien au don de sang. Aux côtés de l'Association pour le don de sang bénévole de Chenôve et de l'Etablissement français du sang, elle s'engage à développer leur collaboration déjà active pour favoriser les dons. Ensemble pour défendre les valeurs de solidarité et citoyenneté et pour convaincre la population de consacrer un peu de temps à ce geste qui sauve des vies, ils signent une convention « commune partenaire du don de sang ».

PROCHAINE COLLECTE : 26 décembre à Chenôve



Les aînés à l'honneur !

SEMAINE BLEUE

7 jours pour se retrouver, échanger, rire, partager. 7 jours pour prendre conscience de la place et du rôle important des aînés dans notre société. 7 jours aussi durant lesquels la Semaine Bleue constitue un moment privilégié pour informer et sensibiliser chacun d'entre nous sur les préoccupations et les difficultés rencontrées par les personnes âgées. Faire société, à tout âge et quel que soit son niveau d'autonomie, tel était le mot d'ordre de cette nouvelle édition de la Semaine Bleue qui s'est déroulée du 3 au 9 octobre 2016.

Tout au long de la semaine, comme partout en France, de nombreuses animations festives et conviviales ont été proposées à Chenôve grâce à l'action du Centre Communal d'Action Sociale : marche et activités sportives, thé dansant et spectacles, conférence sur le numérique, ateliers et jeux,....Une belle occasion de tisser et de renforcer le lien social entre aînés mais aussi entre générations en mettant en lumière les acteurs et les associations qui travaillent au quotidien pour leur bien-être.

Maison des Aînés ■ 33, rue Armand Thibaut ■ 03 80 51 55 54 ■ personnesagees@ville-chenove.fr

Chenôve s'engage avec le Secours Populaire

Le maire de Chenôve et Pierre Albert, président du comité de Chenôve du Secours Populaire, ont signé samedi 1^{er} octobre, une convention de partenariat confirmant l'ambition de chacun d'ouvrir les portes des lieux culturels au plus grand nombre. Sous le parrainage d'Yves Jamait, artiste engagé contre l'exclusion des plus précaires ayant grandi à Chenôve, il a été réaffirmé que l'accès à l'art et à la culture est un droit fondamental, garant de notre démocratie, et permet d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en luttant contre l'isolement et le repli sur soi. A travers cette convention de partenariat, la Ville de Chenôve s'engage :

- à mettre en place un dispositif d'accueil particulier dans les établissements culturels de la commune

- à informer régulièrement les relais bénévoles du Secours Populaire de l'actualité culturelle,

- à faciliter la sortie culturelle des familles avec la mise à disposition d'invitations pour certains spectacles et leur accompagnement par des bénévoles de l'association,

- à organiser des visites guidées

- à permettre la découverte de différentes pratiques artistiques.



Résid'danse sur scène GALA FIN DE SAISON#2

Faisant partie du Cèdre en tant qu'artistes en résidence, l'école de danse de la compagnie Figure2Style propose toute une gamme de cours à différents publics. La réussite de leur soirée en juin dernier est basée sur la diversité des âges, mais surtout à ce qui émane de leur mot d'ordre : RESPECT & PARTAGE. Une soirée grandiose, éclatante, et voici un texte ci-dessous qui a été lu sur scène par une élève, venue, elle aussi, se dépasser.

La danse, expression corporelle.

La danse possède des propriétés insoupçonnables. Elle permet à chacun de nous que l'on soit jeune, vieux, malade, handicapé ou non, de nationalités diverses, de communiquer avec le monde extérieur, d'être en harmonie avec son corps, son cœur, et sa tête.

Surpasser ses peurs, c'est être en harmonie avec la musique.

On saute de joie parfois sur certains textes musicaux.

Une chorégraphie fait appel à la mémoire.

Pour les personnes complexées, elle permet de se surpasser, de se réconcilier avec son corps. La passion de la danse se transmet à tout âge. Certaines personnes en font leur métier et ne vivent que pour cela. La danse est un pansement. Elle permet d'oublier, d'aller au-delà de ses problèmes, qu'ils soient affectifs ou non. C'est à la fois un moyen de guérison et un art.

Nathalie B.



Yves Jamait, DES RETROUVAILLES EN MUSIQUE

Un an après la création de son nouveau spectacle au Cèdre et à la suite d'une tournée de 140 dates, Yves Jamait est revenu à Chenôve pour le plus grand bonheur de ses fans.



Un public en joie l'attend, bretelles et bérets sur la tête pour certains. Ambiance de bistrot, guirlandes au sol, vieilles chaises en bois, une atmosphère conviviale pour le retour de ce sacré bonhomme.

C'est face à son « champ de coquelicots », comme il appelle son public, qu'Yves interprète sa première chanson. Sa voix

rauque accueille en douceur le public pour une nouvelle date en terre conquise.

Avec sa célèbre casquette irlandaise et sa « guitare mature », Yves livre un concert de partage, de plus de deux heures, mêlant musique et humour. Un homme simple, qui aime son public tout autant qu'il aime la musique. Il l'a d'ailleurs prouvé en allant directement à sa rencontre le temps d'une chanson. C'est par un ban bourguignon que son public le remercie pour ce moment partagé.

Le Cèdre, une salle qui ne laisse pas indifférent...

Chaque retour à Chenôve est synonyme de souvenirs, Yves Jamait ayant vécu quelques années dans le bâtiment Maryse Bastié. Il apprécie tout particulièrement le rapport scène/salle, l'acoustique et les grands espaces que lui propose cette salle pour jouer de son personnage et défendre son dernier opus.

Lors de la conception du spectacle courant 2015, il avait aussi pu, avec l'aide de l'équipe du Cèdre, mettre en place des ateliers avec les écoles de Chenôve, où les enfants avaient eu la chance d'assister aux répétitions et balances, moments de partage essentiels pour cet artiste sensible.

Yves "aime cette salle", et le lui a bien rendu avec ces trois dates, riches en émotions.

Les étudiants du Master 2 Euromédias de l'université de Bourgogne posent leur regard sur la saison 2016/2017 du Cèdre. Texte et photo : Ophélie Marmont & Lucie Rawinski

Au départ de la saison #3 La Grande Sophie à Chenôve

Grande, certes, mais de cœur et de générosité ! L'artiste arrive sur scène en douceur et entraîne le public dans son univers. Ses chansons, soutenues par sa présence sur scène, deviennent voyages, et, sur le bout des lèvres, les paroles de son album « Nos histoires » prennent corps. La Grande Sophie trace sa voie parmi les meilleurs artistes de la chanson française. Ce premier concert de la saison 2016/2017 était offert par la ville de Chenôve avec, en première partie, « Filansen » et « Alma Forrer », deux groupes locaux.



Le Cèdre : une troisième saison avec passion

Entre le spectacle de fabuleux clowns russes et le rap de MHD, il y eut la projection d'un film de Touria Benzari «Ta mère!». La séance de cinéma était ouverte à tous, gratuitement sur réservation.

Et bientôt un rendez-vous **spécial jeune public** avec François Hadji-Lazaro (Pigalle), pour venir en famille au Cèdre un dimanche après-midi, le 18 décembre à 16 h.

Agenda à lire page 29

150^e ANNIVERSAIRE DE LA Musique municipale de Chenôve



La Musique Municipale de Chenôve en 1876

Fondée en 1866 comme fanfare du village de Chenôve, la Musique Municipale passera tous les écueils de l'histoire jusqu'à nos jours. Avec 150 ans d'existence, l'Orchestre d'Harmonie de la ville s'est forgé une identité forte, fruit d'un travail méthodique, patient et exigeant sous la direction de ses chefs d'orchestre : Joseph Gelez, Victor Kaiser, Léon Weber et Thierry Weber.

Aujourd'hui avec son nouveau Président d'association Eric Genot et son nouveau chef d'orchestre en tant que directeur musical Maxime Pitois, la Musique Municipale de Chenôve vous donne rendez-vous les 19 et 20 novembre, pour fêter leur 150^e anniversaire avec deux concerts de Sainte-Cécile. Réservez vos places !

Samedi 19 novembre - 20h30

dimanche 20 novembre - 15h - Cèdre.

À vos agendas : concert de Printemps le 20 mai 2017.

CHENÔVE | NOVEMBRE 2016



17^e EDITION

ENTRÉE GRATUITE

À NOUS LA VIE

PROJECTIONS | RENCONTRES | DÉBATS



MOIS DU

FILM DOCUMENTAIRE #17

« À nous la vie »

« La vie est à nous » proclame le titre du film réalisé par Jean Renoir dans le cadre de la campagne électorale du Front Populaire en 1936. En écho à ce film projeté lors du mois du film documentaire, la programmation de cette 17^e édition prend le sillage de femmes et d'hommes qui cherchent l'intensité de l'existence, prennent leur destin en mains, refusent la résignation, s'engagent, inventent, construisent...

On y croise des paysans, des sportifs, des économistes, des chefs d'orchestres, des ouvriers, des chanteuses, des astrophysiciens, des aventuriers, des photographes, des botanistes, des marathoniens, des indiens de Patagonie, une pianiste centenaire... Il est question de liberté, de développement durable, de mémoire, d'éducation, de justice, de démocratie, de solidarité, mais aussi de passion, d'art, de jeu, de rêve, de beauté du monde et de franche rigolade...

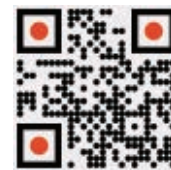
Autant de voix singulières, de parcours originaux qui se rejoignent dans cette même invitation : à nous la vie !

Le centre nautique Henri SUREAU

Le 19 novembre, à l'occasion de son 40^e anniversaire, Le Centre Nautique dévoilera son nouveau nom - Le Centre Nautique Municipal Henri Sureau - en hommage à l'ancien maire de Chenôve. Il accompagna l'ensemble de la période clé de la construction de la ZUP d'abord en tant qu'Adjoint aux Finances lors de la précédente mandature de H. Bailly de 1965 à 1971, puis en tant que maire de 1971 à 1977. Salarié de la Mutualité agricole, père de 3 enfants, Henri Sureau habitait route de Beaune, l'actuelle avenue Roland Carraz.

Durant sa mandature, la construction de nombreux équipements publics d'une commune dont la population explosait, passant de 5000 à plus de 23000 habitants en une dizaine d'années, est décidée par Henri Sureau : les écoles, les collèges dont le collège d'enseignement technique devenu ensuite lycée, les gymnases, les centres sociaux, le centre aéré du plateau, le « foyer municipal » (MJC-Conservatoire), le centre culturel (ancêtre de l'actuelle bibliothèque), l'école de musique (ancêtre du Conservatoire), et pour finir, dernière réalisation : la piscine.

Parmi les autres grandes réalisations de la municipalité sous sa houlette, on peut citer la création du jumelage avec la ville amie de Limburgerhof et la création du service des sports. Roland Carraz lui succéda en 1977.



Les 40 ans du centre nautique

Autant prévenir les habitués des bassins de Chenôve, les nageurs vont être comblés !



Au programme de ces quatre jours anniversaires, des activités ouvertes à tous, pour tous les âges et tous les niveaux. Seule condition, venir avec sa bonne humeur et tenir compte des nouveaux horaires qui, pour l'occasion, changent !

Durant ces festivités, on peut, bien sûr, venir y faire quelques longueurs librement mais aussi pratiquer des sports collectifs comme le water ball, venir en famille pour une découverte du milieu aquatique jusqu'aux profondeurs du grand bassin avec les baptêmes de plongée. Les plus mordus d'effort physique ne sont pas en reste avec les cours d'aquagym et l'aquabike qui fait son apparition pour la 1^{ère} fois à la piscine de Chenôve.

Cette nouvelle version aquatique du vélo d'appartement fait sensation. Parmi les nombreuses bonnes raisons de pratiquer cette activité, il y a celle qui consiste à dire que ce sport est idéal si vous avez les

articulations fragiles et plus particulièrement les genoux. Lorsque vous êtes dans l'eau, votre corps est en quasi-apesanteur et vous ne ressentez qu'un tiers de votre poids terrestre.

Et après l'effort, rien de tel qu'un sauna. Le centre nautique de Chenôve a cette particularité de proposer deux cabines de sauna.

Pendant les quatre jours anniversaires, la séance passe de 8,20 € à 3€. Alors profitez-en !

Et pour clore ces 40 ans, toute l'équipe du centre nautique aura le plaisir de vous accueillir samedi 19 novembre à 18h30 pour un show aquatique avec Laura Augé, 8^e aux Jeux Olympiques de Rio en duo nage synchronisée. Attention, la réservation est obligatoire, le nombre de places étant limité : le centre nautique se plie en quatre pour vous accueillir !

Toutes les activités, sur réservation, sont proposées gratuitement pendant ces quatre jours de festivités. Seul l'accès à la piscine au tarif habituel vous sera demandé.

Tarifs individuels		ENFANTS	ADULTES	
	Enfants de moins de 6 ans	gratuit	Titulaire de la carte pass'sport culture + de 18 ans	gratuit / 2,80 €
	Moins de 18 ans	1,40 €	Tarif réduit (Familles nombreuses, étudiants, chômeurs, RSA, allocation handicapé)	1,40 €
	Tarif réduit (Familles nombreuses, allocation handicapé)	0,70 €	Carte 12 entrées	28 €
	Carte 12 entrées	14 €	Carte 12 entrées personnes handicapées	14 €

Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Pour l'accès au sauna, tarif promotionnel : 3€ (entrée centre nautique incluse)
Réservation conseillée directement au centre nautique (03 80 51 55 06).

4 JOURS POUR SE MOUILLER

☀ **MERCREDI 16 NOVEMBRE** Nage libre de 15H30 à 19H30

Animations aquatiques pour tous de 15h30 à 19h 30

Water-ball / plongeurs / jeux / démonstration water-polo & natation synchronisée

Baptêmes de plongée à partir de 10 ans de 20h à 21h30

Les jeunes de 10 à 14 ans doivent être accompagnés aux bords des bassins par un adulte
SUR RÉSERVATION jusqu'au 15/11*

Découverte sauna de 16h à 20h à partir de 18 ans

☀ **JEUDI 17 NOVEMBRE** Nage libre de 12H à 13H45

Aquabike et aquagym à partir de 16 ans de 18h à 21h30 (séances de 30 mn)

SUR RÉSERVATION jusqu'au 16/11*

(Les séances d'aquagym se déroulant dans le grand bassin, il est impératif de savoir nager)

Découverte sauna de 16h à 21h à partir de 18 ans

☀ **VENDREDI 18 NOVEMBRE** Nage libre de 12H à 17H

Jeux aquatiques parents/enfants 3/6 ans de 17h30 à 20h

SUR RÉSERVATION jusqu'au 17/11*

Pour le parent accompagnant tarif habituel entrée centre nautique

Découverte sauna de 12h à 21h - à partir de 18 ans

☀ **SAMEDI 19 NOVEMBRE** Nage libre de 15H à 17H30

Découverte sauna de 15h à 17h30 à partir de 18 ans

Show aquatique à 18h30 - RÉSERVATION OBLIGATOIRE - NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

*Pour profiter de ces activités, il vous faut réserver à la Maison des sports 03 80 51 55 50.

ACTIVITÉS NEIGE

Programme saison 16/17

Comme chaque année à pareille époque, le service des sports, loisirs et jeunesse dévoile la programmation d'hiver. Quel que soit son âge ou son niveau sportif, chacun peut s'essayer aux activités proposées. En séjour de plusieurs jours, en week-end ou en journée, de janvier à mars, vous trouverez assurément la pratique qui vous convient.

❄ 2 SÉJOURS **Ski alpin & surf**

● 25 > 28 février 2017

● 2 > 05 mars 2017

pour les 8 / 16 ans, tous niveaux, chalet en bord de pistes à Bellevaux.

❄ SÉJOUR **Ski alpin**

17 > 19 décembre 2016

pour les 16 / 22 ans

à Argentières - Chamonix

❄ WEEK-END **Ski alpin**

14 / 15 janvier 2017

adultes - niveau piste rouge

à Argentières - Chamonix

❄ 2 WEEK-ENDS **Raquettes**

● 11 / 12 février 2017

Bois d'Amont - Haut Jura

● 18 / 19 février 2017

La petite échelle - Doubs

❄ 5 JOURNÉES **Raquette**

● 17 février 2017 à Lamoura - Haut Jura

● 5 mars 2017 à la Dôle - Haut Jura

● 7 mars 2017 Lac de Bellefontaine

● 10 mars 2017 Creu du Van (Suisse)

Canton de Neuchâtel

● 16 mars 2017

Lajoux - Combe à la chèvre - Haut Jura

❄ JOURNÉE **Ski de fond**

29 janvier 2017

Lamoura - Haut Jura

Randonnée style classique

ou découverte skating sur piste facile.

ET TOUTE L'ANNÉE ...

De nombreuses autres activités sportives sont à découvrir, de la découverte au perfectionnement, dans la programmation « Une semaine, un sport » tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires avec « Les vacances sportives à la carte ».

Un autre rendez-vous : réservé aux purs compétiteurs !



Les 4 Heures de nage, UNE ÉPREUVE PAR ÂGE !

Vendredi 2 décembre, telle est la date choisie pour l'incontournable rendez-vous des poissons dans l'eau ! Si l'épreuve proprement dite des « 4 heures » commence à 19h, il faut se lever tôt pour voir les seniors en compétition avec leur propre record d'endurance. Puis ce seront les collégiens, ensuite les écoliers, et enfin le Défi jeunes avant la fameuse course relais par équipe. Comme chaque année à cette saison, la journée des « 4 heures de nage » va mobiliser les maîtres nageurs, tout le personnel du centre nautique, sans compter les fidèles bénévoles, pour que chaque vague de participants puissent accomplir leur exploit en toute quiétude.

INSCRIPTIONS

Vous obtiendrez toutes les précisions en contactant le centre nautique. Les bulletins d'inscription vous seront transmis sur simple demande.

Centre Nautique 03 80 51 55 06

Maison des Sports ■ 03 80 51 55 50

■ 15, rue de Marsannay

Dans le cadre de la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'ensemble des groupes politiques du conseil municipal disposent du

PARLONS IMPÔTS...

Les différents conseillers municipaux des 24 communes du Grand Dijon ont été invités le 10 septembre dernier à une journée communautaire dont le thème était la présentation du projet de territoire de la communauté urbaine.

Le président du Grand Dijon, François Rebsamen, a animé cette séance et a insisté sur la volonté politique de sa majorité de "transformer l'essai", c'est à dire que la communauté urbaine - tout récemment encore conseil d'agglomération dijonnaise- devienne une métropole. Il explique que cette configuration est incontournable, car stratégiquement, aujourd'hui, c'est elle "qui fait couple" avec le conseil régional. Dijon, en tant que capitale régionale pourrait vraisemblablement être éligible même si elle ne remplit pas tous les critères métropolitains (à savoir le nombre d'habitants réunis sous sa coupe géographique qui, normalement, est fixé à 490 000 habitants). Concrètement, cela signifie que certaines compétences d'autres collectivités territoriales, notamment du Conseil départemental, vont être redéployées au niveau de la métropole. Déjà les dossiers « voiries », « traitement des déchets » ont été transférés au Grand Dijon. La culture, le social seront les dossiers, entre autres, confiés à la métropole.

Si, effectivement, la question de la métropole dijonnaise est essentielle pour l'évolution de l'ensemble des communes qui la compose (en termes de reconnaissance, donc de moyens pour les habitants), il n'empêche qu'il n'est pas simple d'imaginer comment cette énorme « machine » va fonctionner et s'articuler entre administrés, communes et autres collectivités territoriales.

Le premier vice-président du Grand Dijon, Pierre Pribetich, (président de la Société Publique Locale de l'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise - SPLAAD-, entre autres et par ailleurs), évoque « une gouvernance large ». Mais que signifie ce nouveau concept ? Nous ne le comprenons pas : de manière opérationnelle, il n'a aucun sens. Nous attendons d'en connaître les tenants et aboutissants car il s'agit de n'oublier personne dans cette nouvelle perspective métropolitaine.

Une autre question s'impose : comment adapter les décisions politiques (dans le champ social et culturel, par exemple) en fonction du profil des villes : tous les indicateurs INSEE montrent que les populations qui constituent la communauté urbaine dijonnaise sont différentes. Si certaines communes pratiquent, par exemple, des tarifications avantageuses pour inciter leurs administrés à s'intéresser à la culture, d'autres ne le souhaitent pas.

Enfin, quelle fiscalité pour l'ensemble des ménages de la métropole ? Pourrions-nous en savoir davantage ? Et surtout, une fois de plus, une réforme générale des taxations territoriales n'est-elle pas indispensable pour éviter l'effet « Mille-feuilles » et rendre plus lisible la répartition et la destination de nos impôts ?

Nous resterons vigilants, quoiqu'il en soit, à toutes les réponses apportées à l'ensemble de ces questions qui seront vraisemblablement abordées dans les mois qui viennent en conseil municipal.

Caroline CARLIER
Présidente du groupe
« Chenôve entre vos mains »
3, impasse Prosper Gallois à Chenôve
06 78 73 44 50
cevm@laposte.net

ALLONS AU DEVANT DU BON

Et voici revenue la période de préparation du budget. Dès à présent nous pouvons nous attendre à l'accroissement du poids des contraintes qui nous ont guidées et que nous avons annoncées et dénoncées lors du budget 2016.

Les conditions n'en sont que plus difficiles aujourd'hui..

En effet, l'an dernier la recherche d'une gestion plus rigoureuse et de niches d'économies nous a permis de faire face aux baisses des dotations de l'Etat. Cette rigueur ne pourra pas être dégainée tous les ans et nous arrivons au moment crucial que nous avons annoncé en 2016 : le temps des arbitrages difficiles et inévitables.

Et ce ne sont pas les mesures annoncées dans le Projet de Loi de Finances en discussion à l'Assemblée Nationale qui nous rendent optimistes.

Certes, est présenté comme une avancée le ralentissement des baisses des dotations aux collectivités locales. Mais ce ralentissement ne va pas nous permettre de faire face aux immenses défis auxquels notre ville est confrontée, et notamment de remplir son rôle d'amortisseur des effets de l'accroissement des inégalités et de la pauvreté. Ni, malgré un crédit bon marché, de dégager de l'épargne brute pour emprunter et poursuivre le rythme de nos investissements.

Le CICE continue en 2017. Malgré le gâchis dénoncé par la Cour des Comptes : 20 milliards octroyés pour aider indistinctement et inconditionnellement les entreprises par crédits d'impôts, baisses de cotisations sociales, tout cela financé par des réductions dans les budgets de l'Etat, de la Sécurité Sociale et ... des Collectivités Territoriales !

Les communes vont encore souffrir avec le budget annoncé et paient le prix d'une politique démesurée d'austérité et de cadeaux aux patrons.

Les baisses des dépenses n'ont pas empêché des hausses d'impôts ménage et se sont traduites par des coupes sombres de services (moins 100 000 agents) et surtout, par un plongeon des investissements. Un bilan catastrophique pour les routes, les équipements, les entreprises de travaux publics et l'emploi.

même espace d'expression qu'ils peuvent occuper de la façon dont ils le souhaitent.

HEUR !

Les chiffres sont éloquentes : quand l'État supprime 3 milliards de dotation aux communes, la baisse des investissements en France est de 7,7 milliards.

Les propositions des candidats à la primaire de droite ? Une vente aux enchères aux économies, aux suppressions de fonctionnaires, de services ! L'avenir pour les collectivités territoriales s'assombrit, s'assombrit. Ils nous feraient regretter les conséquences de cinq ans de politique libérale de ce gouvernement !

Alors ? Rester là, à attendre les prédictions catastrophiques pour 2017 ? Un duel entre droite et extrême droite, avec une nouvelle aggravation de la politique libérale ? Nous, communistes, ne nous y résignerons pas.

Le Parti Communiste a depuis longtemps annoncé et mis en œuvre son projet pour 2017 : Le rassemblement de la gauche d'alternative et de progrès, qui ne veut ni de la politique actuelle ni d'une victoire conjuguée de la droite et de l'extrême-droite.

Il existe des forces considérables à rassembler, elles sont aujourd'hui marquées par le désarroi, la colère, provoqués par le quinquennat Hollande et aussi par la division, la désunion de la gauche de transformation.

Il est urgent de se rassembler plutôt que de se disperser. Se rassembler sur l'essentiel : sur la sortie de l'austérité, sur la relance des services publics, des investissements productifs et écologiques, sur la sécurisation de l'emploi en priorité pour la jeunesse, sur la lutte contre la finance, sur la refonte de l'Europe, sur la VI^e République...C'est une bonne base, non ?

Une large consultation a été lancée dans tout le Pays. « QUE DEMANDE LE PEUPLE ? Résultat : 65 000 réponses consultables sur internet. Cette grande consultation citoyenne continue. Participez sur internet ou avec les militants communistes. Pour 2017 RIEN N'EST TROP TARD !

Martino AMODEO
Président du groupe
des élus communistes et républicains

COMMUNAUTÉ URBAINE AUJOURD'HUI, MÉTROPOLE DEMAIN, CHENÔVE AVANCE ENCORE ET TOUJOURS !

L'une des deux seules capitales régionales n'ayant pas le statut de métropole, le Grand Dijon et ses 24 communes, s'apprête à franchir le pas pour 2018.

Après notre passage en communauté urbaine, cette nouvelle étape doit être pour Chenôve l'occasion d'affirmer son éthique publique de solidarité et de faire rayonner ses valeurs fortes portées par son histoire. Notre volonté est de promouvoir une vision communale à la fois souveraine et solidaire par la recherche constante de plus de démocratie et d'une égalité toujours plus réelle, afin que Chenôve et ses habitants puissent ensemble peser de tout leur poids dans cette évolution institutionnelle.

Chenôve en mouvement, ce sont nos actes au service de nos valeurs !

A l'heure où s'amorce la seconde phase du renouvellement urbain pour notre ville, une chance sans précédent nous est donnée pour mettre concrètement notre préoccupation centrale de l'humain au cœur de ce renouvellement urbain.

C'est ce que nous illustrons par notre action quotidienne.

Pour l'urbain et le changement physique de notre ville, en lien avec le Grand Dijon, nous travaillons sans relâche sur les grands dossiers tels que le PNRU 2, la relance du projet de centralité avec la récente pose de la première pierre de la Cour Margot, le projet des « Vergers du sud » sur le secteur ex Divia avec le lancement du concours d'architecte, les documents d'urbanisme RLPi et PLUi, l'avenir du centre commercial Kennedy et l'entrée nord, le site de la clinique... Pour l'humain, nous avons décidé l'équipement numérique pour l'ensemble des écoles de Chenôve, assorti d'un partenariat avec une équipe de chercheurs afin d'évaluer l'impact de ce travail sur les apprentissages fondamentaux des élèves. Les inégalités qui conduisent à plus d'échec scolaire sur le quartier politique de la ville sont inacceptables.

Nous avons aussi choisi de mettre en place les instances de démocratie participative avec le premier Conseil citoyen de Côte d'Or porté par la MJC, les Conseils participatifs dans tous les quartiers, d'instaurer des visites et des permanences de quartier permettant la rencontre fréquente avec vos élus...

L'avenir de Chenôve passe par le renouveau des relations avec le Grand Dijon. Nous voulons travailler en confiance, sur un modèle gagnant-gagnant. Nous avons évoqué les grands dossiers structurants pour Chenôve en matière de renouvellement urbain, mais dans de nombreux autres domaines, nous devons réfléchir à l'échelle de l'agglomération en matière de tranquillité publique, de culture, de partenariat avec les acteurs économiques pour renforcer l'attractivité de notre ville et la lutte contre le chômage, de projets d'équipements sportifs ou autres.

Toutes les décisions prises aujourd'hui visent à améliorer les conditions de vie des habitants et préparent ce que sera Chenôve demain. Nous nous devons d'avoir cette vision de long terme, transparente et partagée, de mesurer ensemble chaque incidence de nos choix au niveau de l'aménagement urbain, aux niveaux sociologique, économique et humain ...

Votre majorité municipale est au travail, concentrée et unie pour la préparation de cet avenir commun !

Elle s'appuie et s'appuiera encore sur chacune et chacun d'entre vous pour édifier la Ville dont nous avons besoin.

Ensemble, agissons pour Chenôve !

Patrick AUDARD et Brigitte POPARD
Coprésidents du groupe
des élus socialistes, écologistes,
radicaux et républicains de progrès
03 80 51 56 35

VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016

Venez passer

UNE NUIT A LA BIBLIOTHEQUE



Pour la première fois 11 bibliothèques de l'agglomération dijonnaise se rassemblent pour vous proposer « une nuit à la bibliothèque ».

La compagnie « Idem collectif » se déplacera de bibliothèque en bibliothèque pour une lecture jonglée. Les bibliothécaires de Chenôve ont concocté un programme « aux petits oignons » :

- 16h30 Contes à dormir pour petits jusqu'à 3 ans
- 17h Jeux de société géants pour toute la famille
- 18h Déambulation dansée par les élèves du Conservatoire et les danseurs du Grenier de la Danse
- 18h30 Au choix : relaxation indienne ou bien animation « musique & Cie »
- 19h30 Soupes mystère & « Dans la jungle des mots »

RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU 03 80 51 55 09

LE COMITÉ DE JUMELAGE CHENÔVE-LIMBURGERHOF A VU LE JOUR



Après plusieurs rencontres, le « Comité de jumelage de Chenôve » a vu le jour lors de l'Assemblée Générale constitutive du 17 octobre 2016. Lors de cette réunion, le Conseil d'Administration de l'association comprenant 14 membres a été élu dont le Bureau de l'association composé de :

Présidente : Evelyne DESJACQUES
 Vice-Présidente : Hannelore CENEFELS
 Secrétaire : Cyrielle AUGER
 Secrétaire adjointe : Amina CHARIFI
 Trésorier : Thierry POPARD
 Trésorier adjoint : Pierre LEGRAND
 Le programme 2017 est en cours de préparation.

CHANGEMENT D'HORAIRE D'OUVERTURE DU CIMETIÈRE

Changement des horaires d'ouverture depuis le 1^{er} juillet 2016.

ÉTÉ du 01/04 au 01/11 de 9H à 19H

HIVER du 02/11 au 31/03 de 9H à 17H30

QUOI DE NEUF À LA BIB ?

EXPOSITION

Courriers insolites de la Grande Guerre

Au travers d'une cinquantaine de documents uniques, découvrez les écrits, messages, lettres originales et marques d'attention échangées pendant la Grande Guerre.

Des cartes postales illustrées dans les tranchées aux lettres tressées de rubans, des cartes brodées aux collages de fleurs séchées, des illustrations au crayon aux compositions hétéroclites de photos et de dessins... Tous ces envois mettent en évidence ces petits rajouts au courrier comme des marques d'affection au-delà des mots : un florilège d'envois singuliers et touchants au cœur d'une période tragique de notre histoire.

illustrations au crayon aux compositions hétéroclites de photos et de dessins... Tous ces envois mettent en évidence ces petits rajouts au courrier comme des marques d'affection au-delà des mots : un florilège d'envois singuliers et touchants au cœur d'une période tragique de notre histoire.



BRADERIE Au profit du soutien scolaire

Comme chaque année depuis 2014, la bibliothèque mets en vente les livres et disques retirés des bacs et étagères : trop anciens, plus empruntés depuis quelques années ce désherbage permet de faire de la place pour les nouveautés.



Cette année la braderie a eu lieu en intérieur, en effet la seule journée pluvieuse de la semaine a contraint à installer les tables chargées de livres et disques à l'Espace culturel. Plus de 400 personnes ont profité de cette vente dont le produit (2439 €) sera intégralement reversé à l'association « Très d'Union » qui propose des séances de soutien scolaire et d'aide aux devoirs aux élèves de Chenôve.

COUPS DE CŒUR

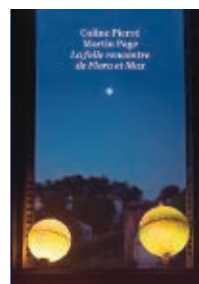


CE N'EST PAS L'HISTOIRE LIVRE JEUNESSE

MICKAËL ESCOFFIER AMANDINE PIU

Ed. Frimousse - A partir de 6 ans

Ce n'est pas l'histoire d'un éléphant qui vivait dans une boîte d'allumettes, ni celle d'un poney qui avait avalé une trompette, ni d'un mille-pattes qui voulait faire du vélo... mais qu'est-ce que c'est drôle !!!



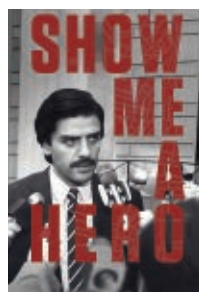
LA FOLLE RENCONTRE DE FLORA ET MAX LIVRE ADOS

MARTIN PAGE ET COLINE PIERRÉ

Ecole des loisirs - A partir de 15 ans

Lorsqu'elle reçoit la lettre de Max, Flora s'étonne : que peut bien lui vouloir ce garçon inconnu ? Que peut-il partager avec elle, condamnée à 6 mois de prison pour avoir agressé une fille qui la harcelait ?

Mais Max, lui aussi, vit enfermé, à cause de crises d'anxiété terrifiantes. Petit à petit, à travers leurs courriers, Max et Flora vont apprendre à se connaître et à se reconforter... Un roman lumineux, optimiste sur l'amitié et l'adolescence.



SHOW ME A HERO SERIE TELE

DAVID SIMON - HBO

Plus jeune maire de Yonkers, dans l'état de New York, Nick Wasicco se voit contraint par la justice de faire construire des logements sociaux dans un quartier majoritairement occupé par des blancs. Ses efforts pour appliquer cette décision vont déchirer la ville et paralyser le conseil municipal. Son avenir politique ne s'en remettra jamais !

TROPIQUE DE LA VIOLENCE

LIVRE ADULTES NATACHA APPANAH

Ed. Gallimard
Sélectionné pour le prix Goncourt, cette chronique désespérée de la réalité d'une France oubliée à l'autre bout du monde ne peut laisser indifférent. La magnificence de la nature, la misère et la violence absolue se télescopent.



TEL EST MON MÉTIER

LIVRE ADULTES LINSEY ADDARIO

Ed. Fayard
Mémoires d'une photographe de guerre au XXI^e siècle : Lynsey Addario revient sur son parcours exceptionnel, à travers les théâtres d'opérations majeurs de notre siècle. Armée de son seul appareil photo, elle témoigne du soulèvement des peuples et de leur lutte acharnée pour la liberté.



MUCHO PARTY APPLI JEUNESSE

Rassemble de nombreux mini-jeux délirants pour toute la famille et (même) les enfants à partir de 4 ans.



JARDIN MIGRATEUR MUSIQUE

Ablaye Sissoko.-Ma Case
Une rencontre poétique entre cordes et voix, des épopées du royaume mandingue aux musiques de cours persanes..



www.bibliotheque.ville-chenove.fr ■ 03 80 51 55 09

NOVEMBRE

3>29
GRATUIT SUR
RÉSERVATION
03 80 51 56 25
MOIS DU DOC



5 SAMEDI
20H30
LE CÈDRE
**OXMO
PUCCINO**
LA VOIX LACTÉE



7 LUNDI - 19H - HÔTEL DE VILLE - 2^E ÉTAGE
CONSEIL MUNICIPAL

11 VENDREDI - 11H15
MONUMENT AUX MORTS
**98^E ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE
DE LA GUERRE 14-18**

JOURNÉES DES DROITS DE L'ENFANT

14 LUNDI - 10H
15 MARDI
- 10H ET 14H
LE CÈDRE
GRATUIT



RÉSERVÉ AUX ÉCOLES - CIE L'ARTIFICE
LE MONDE SOUS LES FLAQUES

16 MERCREDI - 14H30 - LE CÈDRE
GRATUIT SUR RÉSERVATION 03 80 51 56 25
KIDS MONKEY INCREDIBLE DRUM SHOW

16 MERCREDI
16H - LE TREMPLIN **GOÛTER** - GRATUIT

17 JEUDI - 9H15 ET 10H30
18 VENDREDI - 9H15 ET 10H30
MAISON DE LA PETITE ENFANCE
GRATUIT SUR RÉSERVATION 03 80 51 56 25
MÉTAMORF'OSE

19 SAMEDI - DE 14H À 17H
SALLE DES FÊTES
JONGLAGE, MAGIE, MONOCYCLE...
ATELIERS SUR LES ARTS DU CIRQUE

16>19 LIRE PAGES 24/25
**40^E ANNIVERSAIRE DU CENTRE
NAUTIQUE HENRI SUREAU**

14 SAMEDI
- 20H30
15 DIMANCHE
- 15H
LE CÈDRE
**CONCERT
STE CÉCILE**
150^E
ANNIVERSAIRE
DE LA MUSIQUE MUNICIPALE DE CHENÔVE



25 VENDREDI - À PARTIR DE 16H30
UNE NUIT À LA BIBLIOTHÈQUE
LIRE PAGE 28

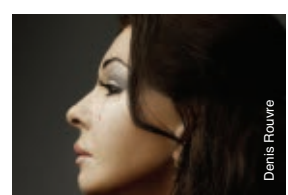
25 VENDREDI
20H - LE CÈDRE
**SAMIRA
KADIRI**
CHANTEUSE
LYRIQUE
MAROCAINE ET
LES CONSERVATOIRES DE CHEFCHAOUEN
(MAROC) ET DE CHENÔVE **AL ANDALUS**



26 VENDREDI
20H30 - LE CÈDRE- Scenizz
JAIN - ZANAKA - (COMPLET)

DECEMBRE

1^{er} SAMEDI
20H - LE CÈDRE
DANS LE CADRE
DES NUITS
D'ORIENT
**NATACHA
ATLAS**
« MYRIAD ROAD »



2 VENDREDI
19H - CENTRE
NAUTIQUE
**4 HEURES
DE NAGE**



2&3
VENDREDI
ET SAMEDI
SALLE DES FÊTES
NOËL SOLIDAIRE



5 LUNDI - 19H - HÔTEL DE VILLE - 2^E ÉTAGE
CONSEIL MUNICIPAL

6 MARDI - 20H30
LE CÈDRE Pyrprod
TRYO



8 JEUDI - 20H30
LE CÈDRE
DANS LE CADRE
DES NUITS
D'ORIENT
**LA LUNA
DEL ORIENTE**



10 SAMEDI - 10H
ESPACE CULTUREL F. MITTERRAND
SPECTACLE JEUNE PUBLIC
CIE DU COLIBRI
GRATUIT SUR
RÉSERVATION
AU 03 80 51 55 09
**UN NOËL
TZIGANE**



14 MERCREDI - 20H
LE CÈDRE - GRATUIT SUR
RÉSERVATION AU 03 80 51 55 07
CLASSES DU CONSERVATOIRE
CONCERT DE NOËL

18 DIMANCHE
16H - LE CÈDRE -
SPECTACLE
JEUNE PUBLIC
**FRANÇOIS
HADJ-LAZARO** DE PIGALLE - **POUËT**



20 MARDI - 18H
PARVIS DE
L'HÔTEL DE VILLE
VENUE DU PÈRE NOËL



JANVIER

14 SAMEDI - 20H30
LE CÈDRE
STÉPHANE GUILLON

19 JEUDI - 20H
20 VENDREDI - 20H

21 SAMEDI - 20H
22 DIMANCHE
16H - LE CÈDRE
**CIE DES
26 000
COUVERTS**
« L'IDÉAL CLUB »



25 MERCREDI - 19H
LE CÈDRE - RÉUNION PUBLIQUE
PRÉSENTATION DES PROJETS CONCOURS
D'IDÉES « **LES VERGERS DU SUD** »
LIRE PAGE 9

29 DIMANCHE
10H45 - CIMETIÈRE
SOUVENIR **MAXIME GUILLOT**
11H15 - HÔTEL DE VILLE
SOUVENIR **MARCEL NAUDOT**

AU CŒUR DES QUARTIERS, LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

QUEL EST MON QUARTIER ?

Les samedis matin, les élus de Chenôve tiennent des permanences près de chez vous et réalisent des visites de quartier. Ces moments de rencontre sont autant d'occasions d'échanger et d'évoquer avec vous les questions qui vous tiennent à cœur. Pour vous informer, un document détaillant le parcours sera diffusé dans vos boîtes aux lettres et des affiches seront apposées dans les commerces du secteur. Vous retrouverez les informations sur le site de la ville : www.ville-chenove.fr



PERMANENCES des élus samedis de 9h à 11h

- 3 décembre**
Accueil Liberté
Centre ccial St-Exupéry
Quartier HERRIOT- CENTRE VILLE
- 10 décembre** L@ Boussole
2 rue Olympe de Gouges
Quartier FONTAINE DU MAIL KENNEDY
- 17 décembre** Salle des Anciens Combattants – 5 place Laprèvéto
Quartier VIEUX BOURG - CHENEVARY

- 12 novembre**
Maison de la Petite enfance
Quartier FLEURS-GIRAUD
- 19 novembre**
Gymnase Ferry - Quartier FERRY/BAZIN/ATELIERS

CALENDRIER 2017

Le calendrier des visites et permanences de quartiers a été établi en tenant compte des élections présidentielles (22 avril et 6 mai 2017) et législatives (10 et 17 juin 2017).

- VISITES 2017**
- 18 février 2017** Quartier CLOS DU ROY / GRANDS CRUS
 - 1^{er} avril 2017** Quartier FONTAINE DU MAIL / KENNEDY
 - 13 mai 2017** Quartier MAIL / GAMBETTA
 - 24 juin 2017** Quartier FLEURS / GIRAUD
 - 9 septembre 2017** Quartier HERRIOT / CENTRE VILLE
 - 7 octobre 2017** Quartier du STADE
 - 18 novembre 2017** Quartier VIEUX BOURG / CHENEVARY
 - 16 décembre 2017** Quartier FERRY / BAZIN / ATELIERS

PERMANENCES

- 7 janvier 2017** Quartier FLEURS / GIRAUD
- 14 janvier** Quartier FERRY / BAZIN / ATELIERS
- 21 janvier** Quartier MAIL / GAMBETTA
- 28 janvier** Quartier HERRIOT / CENTRE VILLE
- 4 février** Quartier FONTAINE DU MAIL / KENNEDY
- 11 février** Quartier VIEUX BOURG / CHENEVARY
- 25 février** Quartier STADE
- 4 mars** Quartier FLEURS / GIRAUD
- 11 mars** Quartier FERRY / BAZIN / ATELIERS
- 18 mars** Quartier MAIL / GAMBETTA
- 25 mars** Quartier HERRIOT / CENTRE VILLE
- 8 avril** Quartier VIEUX BOURG / CHENEVARY
- 15 avril** Quartier CLOS DU ROY / GRANDS CRUS
- 20 mai** Quartier HERRIOT / CENTRE VILLE
- 27 mai** Quartier FONTAINE DU MAIL / KENNEDY
- 3 juin** Quartier VIEUX BOURG / CHENEVARY
- 1^{er} juillet** Quartier FERRY / BAZIN / ATELIERS
- 2 septembre** Quartier MAIL / GAMBETTA
- 16 septembre** Quartier FONTAINE DU MAIL / KENNEDY
- 23 septembre** Quartier VIEUX BOURG / CHENEVARY
- 30 septembre** Quartier CLOS DU ROY / GRANDS CRUS
- 14 octobre** Quartier FLEURS / GIRAUD
- 21 octobre** Quartier FERRY / BAZIN / ATELIERS
- 28 octobre** Quartier MAIL / GAMBETTA
- 4 novembre** Quartier HERRIOT / CENTRE VILLE
- 11 novembre** Quartier FONTAINE DU MAIL / KENNEDY
- 25 novembre** Quartier CLOS DU ROY / GRANDS CRUS
- 2 décembre 2017** Quartier du STADE
- 9 décembre 2017** Quartier FLEURS / GIRAUD



« La démocratie de proximité, ce sont les habitants qui la font vivre lors des permanences et des visites de quartier, et maintenant au sein des nouveaux conseils participatifs qui constituent désormais des espaces de dialogue et de partage, où la parole est libre sur les grands projets de la ville comme pour la résolution des problèmes du quotidien »

Jean-François BUIGUES, conseiller délégué à la démocratie de proximité et aux conseils citoyens

QUARTIER MAIL-GAMBETTA

**Samedi 26 novembre 2016
de 9h à 12h**

- 1** - 9h : départ de la plaine Gambetta
- 2** - 9h25 : angle rue Léon Gambetta / rue des Anémones
- 3** - 9h50 : plaine des Pétignys
- 4** - 10h15 : aire de jeux Gambetta
- 5** - 10h40 : place Pierre Semard
- 6** - 11h05 : parking Renan
- 7** - 11h30 : angle bld M^{al} de Lattre de Tassigny / parking Bastié
- 8** - 12h : arrivée à la bibliothèque



Rendez-vous en 2017 dans votre quartier :

FLEURS - GIRAUD

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

1, rue Général Giraud

PERMANENCES : 7 janvier - 4 mars

14 octobre - 9 décembre

VISITE : 24 juin

FONTAINE DU MAIL - KENNEDY

L@ BOUSSOLE

2, rue Olympe de Gouges

PERMANENCES : 4 février - 27 mai

16 septembre - 11 novembre

VISITE : 1^{er} avril

FERRY - BAZIN - ATELIERS

GYMNASE FERRY

Rue Jules Ferry

PERMANENCES : 14 janvier - 11 mars

1^{er} juillet - 21 octobre

VISITE : 16 décembre

MAIL - GAMBETTA

GYMNASE GAMBETTA

12, rue Lamartine

PERMANENCES : 21 janvier - 18 mars

2 septembre - 28 octobre

VISITE : 13 mai

HERRIOT - CENTRE VILLE

ACCUEIL LIBERTÉ

Centre commercial Saint-Exupéry

PERMANENCES : 28 janvier - 25 mars

20 mai - 4 novembre

VISITE : 9 septembre

VIEUX BOURG - CHENEVARY

SALLE DES ANCIENS COMBATTANTS

5, place Laprêvôte

PERMANENCES : 11 février - 8 avril

3 juin - 23 septembre

VISITE : 18 novembre

GRANDS CRUS - CLOS DU ROY

SALLE MESGUIES

32, avenue du 14 juillet

PERMANENCES : 15 avril - 30 septembre

25 novembre

VISITE : 18 février

STADE

MAISON DES SPORTS

15, rue de Marsannay

PERMANENCES : 25 février

2 décembre

VISITE : 7 octobre

LE CENTRE NAUTIQUE A 40 ANS



16 > 19 NOV
CHENÔVE

